

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 73

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Best Western Glengarry
150 Willow St
Truro, Nova Scotia
B2N 4Z6

Wednesday, September 21, 2022

Tenue à:

Hotel Hilton de Dartmouth
150, rue Willow
Truro, Nouvelle-Écosse
B2N 4Z6

Mercredi, le 21 septembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II **Appearances / Comparutions**

| | |
|---------------------|---|
| Me Jamie VanWart | Commission Counsel / Conseiller de la commission |
| Me Thomas Macdonald | Counsel / Conseiller |
| Me Jane Lenehan | Counsel / Conseillère |
| Me Stephen Topshee | Counsel / Conseiller |
| Me Linda Hupman | Counsel / Conseillère |
| Me Jamie Goodwin | Counsel / Conseiller |

III
Table of Content / Table des matières

| | PAGE |
|--|-------------|
| Représentations par Me Tom Macdonald | 5 |
| Représentations par Me Jane Lenehan | 14 |
| Représentations par Me Stephen Topshee | 31 |
| Représentations par Me Linda Hupman | 39 |
| Représentations par Me Jamie Goodwin | 51 |

IV
Exhibit List / Liste des pièces

| No | DESCRIPTION | PAGE |
|---------------|--------------------|-------------|
| 513 documents | | 4 |

Truro, Nouvelle-Écosse

--- L'audience débute le mercredi 21 septembre 2022 à 9 h 32

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour.

C'est la reprise des procédures de la Commission des pertes massives en présence de Monsieur le commissaire Michael MacDonald, Madame la commissaire Leanne Fitch et Madame la commissaire Kim Stanton.

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kmaki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Nous nous rappelons maintenant de ceux à qui on a enlevé la vie, ceux qui ont subi des torts, leurs familles, notamment ceux-là en Nouvelle-Écosse, au Canada et aux États-Unis, et toutes les autres personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

(PAUSE COMMÉMORATIVE)

COMMISSAIRE FITCH: Aujourd'hui, les avocats des participants partageront d'autres observations orales finales. Il y aura plusieurs avocats qui représentent des membres des familles, les personnes les plus touchées, et certains participants en matière d'organisation.

Tom Macdonald commencera, suivi par Jane Lenehan, Linda Hupman, Jessica Zita et Jamie Goodwin.

Avant que comparaitront les avocats des participants, sachez que nous allons marquer bon nombre de documents en tant que pièces cette semaine. Plusieurs de ceux-ci sont connexes sur le mandat de la Commission quant aux causes, contextes et circonstances des pertes massives. Ces documents comprennent des documents de formation de la GRC et des renseignements sur la dotation de personnel de la GRC en Nouvelle-Écosse, également des rapports d'enquête supplémentaires et des transcriptions d'interviews que notre équipe a complétées, et ainsi que des documents qui ont été... auxquels on a fait référence lors des procédures et qui doivent

1 être marqués comme pièces, et bon nombre de documents que nous avons reçus
2 récemment.

3 Il est important que ces documents soient dans le dossier afin de
4 fournir une mise en contexte pour les participants et le public et afin de rédiger notre
5 rapport final.

6 Les avocats de la Commission s'efforcent de déposer le plus grand
7 nombre de documents en suspens tout au long des procédures cette semaine. Étant
8 donné le moment de temps qu'il faut à l'équipe de production de documents pour faire
9 passer ces documents à travers le processus, s'il reste des documents à déposer
10 comme pièces, la Commission aménagera une procédure virtuelle dans les semaines à
11 venir.

12 Je demanderais maintenant à Me Jamie VanWart, avocat de la
13 Commission de déposer les documents d'aujourd'hui.

14 **Me JAMIE VanWART:** Merci et bonjour, Monsieur et Mesdames
15 les Commissaires.

16 Oui, je voudrais déposer plusieurs documents, les marquer comme
17 pièces. Comme l'a indiqué Madame la commissaire Fitch, c'est les étapes finales des
18 procédures et toute l'équipe de la Commission travaille fort pour s'assurer que tous les
19 documents pertinents soient marqués comme pièces.

20 Nous avons passé en examen les entretiens, des transcriptions, et
21 des rapports pour s'assurer que tous les documents auxquels on a fait référence soient
22 déposés comme pièces.

23 Nous avons également continué de recevoir des nouveaux
24 documents cette semaine et nous avons mené d'autres entretiens ce mois, mais
25 certainement les documents pertinents reçus ce mois seront marqués comme pièces et
26 les entretiens seront marqués comme pièces.

27 Aujourd'hui, nous allons déposer ou je vais chercher à déposer 513
28 documents, tous ces documents ont été partagés avec les participants ainsi que

1 Madame la greffière, et parmi ceux-là il y a les organigrammes de la GRC et des
2 légendes, des documents de l'Académie de polices de l'Atlantique, et les documents
3 connexes à des tables rondes précédentes, notamment celles-là sur les incidents
4 critiques, la police communautaire, la structure de la police, et la table ronde sur la
5 surveillance policière. Il y aura également d'autres documents pertinents inclus dans la
6 liste que je demande à déposer aujourd'hui.

7 Je veux attirer votre attention à 25 documents, ce sont tous des
8 rapports supplémentaires qui ont été complétés par l'équipe d'enquête de la
9 Commission des pertes massives, le but est d'aborder des écarts qui restent dans les
10 preuves devant la Commission. Je vais vous représenter cela, ça va prendre un peu un
11 certain temps. Je vais identifier les documents et ce à quoi cela appartient.

12 COMM0054185 (sic) [COMM0015485], c'est un document, un
13 rapport supplémentaire sur les décisions disciplinaires de la Société des denturologistes
14 de la Nouvelle-Écosse et les visites au psychologue de l'auteur.

15 COMM00... 00... [COMM0053532, COMM0053534,
16 COMM0053523, COMM0053525, COMM0053341, COMM0053342, COMM0053343,
17 COMM0053344, COMM0053345, COMM005329]...

18 **INTERPRÈTE:** Il y a plusieurs numéros COMM indiqués.
19 L'interprète s'excuse, il n'a pas les numéros devant lui.

20 **Me JAMIE VAN WART:** COMM005...

21 **INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, la lecture des chiffres est bien
22 trop rapide pour les interpréter.

23 **Me JAMIE VAN WART:** ...COMM0053347, 0053348, c'est tous
24 des rapports supplémentaires en ce qui a trait aux prises de vue de drones, de la vidéo
25 et des imageries thermographiques en ce qui a trait au parc d'affaires Debert, Plains
26 Road, le chemin Plains et Onslow.

27 COMM0056676, c'est un rapport supplémentaire en ce qui a trait à
28 Max Laboratory.

1 COMM0058997, c'est un rapport supplémentaire en ce qui a trait à
2 Cheryl Blaikie et sa dernière communication avec la famille Tuck.

3 COMM0054261, c'est un rapport supplémentaire en ce qui a trait à
4 Bob d'Entremont.

5 COMM0054... [COMM0056190], un rapport supplémentaire lié à
6 l'horodatage de Wilson Gas Bar.

7 COMM... [COMM0058517], c'est un rapport supplémentaire lié à la
8 division « J » et son GTI et l'outil ATAK.

9 COMM... [COMM0058799], c'est un rapport supplémentaire sur la
10 tentative de la Commission des pertes massives de contacter Fitbit.

11 COMM0058988, c'est un rapport supplémentaire en ce qui a trait
12 au dossier du téléphone de Lisa Banfield.

13 COMM... [COMM0058996], c'est un rapport supplémentaire sur
14 Peter Griffon et une clarification des renseignements sur les décalcomanies de la GRC.

15 COMM... [COMM0059778], c'est un rapport supplémentaire en ce
16 qui a trait à la disponibilité des soutiens aériens non-GRC les 18 et 19 avril 2020.

17 COMM00561747, [COMM0061747], c'est un rapport
18 supplémentaire mis à jour en ce qui a trait à l'accès de l'auteur à des radios et ses
19 connaissances en matière de scanner. Cela a été complété le 6 juillet 2022.

20 COMM00... [COMM0063200], c'est un rapport supplémentaire qui
21 passe en examen des preuves sur les notions que l'auteur aurait été un informateur
22 confidentiel en matière de la GRC.

23 Si Madame la greffière pourrait marquer chacune de ces pièces
24 comme pièces.

25 **--- PIÈCES:**

26 513 documents

27 **Me JAMIE VanWART:** Et finalement, je vais faire un autre
28 commentaire en ce qui a trait à COMM0061298, c'est une version corrigée d'un

1 document fondamental, c'est un document fondamental sur les opérations de la STO,
2 du poste de commandement de la GRC et les décisions de commandement, le
3 document qui y est associé... en fait, remplacé, 005771, c'est la pièce P-001461. La
4 raison pour laquelle on remplace ce document, c'est qu'on faisait référence à une
5 date... à une naissance... une date de naissance qui aurait dû être caviardée, alors
6 cela... le nouveau document comprend le caviardage.

7 Je me tasse maintenant afin que les participants puissent faire
8 leurs... présenter leurs observations.

9 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Macdonald.

10 **--- REPRÉSENTATION PAR Me TOM MACDONALD:**

11 **Me TOM MACDONALD:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les
12 Commissaires. Comme vous le savez, je m'appelle Tom Macdonald, avocat pour Scott
13 McLeod dont son frère Sean a été perdu à Wentworth le 19 avril 2020.

14 Nos observations vont couvrir bon nombre de volets, tout d'abord la
15 procédure... la voie procédurale vers vos recommandations comme nous les
16 percevons, certaines conclusions de fait discrètes, des recommandations elles-mêmes,
17 la mise en œuvre et la surveillance des recommandations, et un commentaire sur le
18 processus et le rapport qui est à venir.

19 En matière de la voie, c'est de toute évidence, pour vous en tant
20 que commissaires, je pense qu'on devrait le noter dans le dossier, la voie suit avec les
21 décrets, les deux décrets du gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Écosse,
22 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, cela établit votre mandat. Évidemment, je ne
23 vais pas couvrir chaque point, mais certains points saillants dans les décrets, c'est pour
24 que pour déterminiez les causes de ce qui s'est passé avec ces pertes massives :
25 l'intervention policière, les communications publiques sur le plan de la police,
26 généralement la GRC, et, bien sûr, le soutien prodigué aux familles.

27 Vous avez un encadrement de preuves que la Commission établit
28 pour vous aider à arriver là où vous voulez arriver en matière de formuler des

1 recommandations et de faire des conclusions de fait.

2 Vous avez entendu plusieurs témoins de façon verbale ici et à
3 plusieurs endroits, de façon virtuelle aussi, par déclaration sous serment, il y a des
4 milliers de documents qui ont été soumis, vous avez... il y a des experts qui ont
5 comparu lors des tables rondes et les participants ont également comparu, notamment
6 dans les consultations un à un. Il semblerait de toute évidence de le dire, mais restez à
7 l'encadrement de preuves, suivez la preuve. Les preuves vous offriront les réponses
8 que vous cherchez en matière des conclusions à tirer parce que les preuves, bien que
9 pas non exhaustives, est quand même volumineux, c'est quasi exhaustif en matière des
10 nombres de pièces que vous avez vues et lues.

11 Les conclusions de fait que nous cherchons à cibler ici sont... il y
12 en a cinq.

13 Numéro 1, nous vous le disons en tout respect, vous allez faire vos
14 propres conclusions de fait, nous vous soumettons que selon les preuves que vous
15 avez entendues, il n'y a nulle autre conclusion de dire qu'il y avait confusion au sein de
16 la GRC et sa structure de commandement dans les petites heures du matin à
17 Portapique la nuit du 18.

18 C'est clair dans la politique de la division « H », le gestionnaire de
19 risques était censé être en charge. On a entendu des expressions, « il y a trop de
20 personnes en train de mijoter la sauce », « il y avait une bonne intention, mais ça ne
21 suivait pas la politique », mais je pense que le gestionnaire de risques, c'est difficile
22 pour lui de faire son travail avec toutes les autres mains qui l'aidaient. L'intention était
23 bonne, mais ce n'était pas la politique. Il y avait des confusions en matière de la
24 structure de commandement et il y a des preuves devant vous qu'il y avait comme
25 confusion.

26 Deuxièmement, c'était la question du contrôle du périmètre. Oui,
27 bien sûr, il y avait de bonnes intentions, mais en fin de compte un tireur actif est devenu
28 un tireur actif mobile. Il a laissé la région de Portapique, il a passé à d'autres zones de

1 la province, ce qui a donné lieu à des décès.

2 Il y a des conclusions dans la preuve devant vous qu'il y avait des
3 enjeux liés au contrôle du périmètre. Il y avait un manque de conscientisation en
4 matière... et de connaissances en matière de la région locale. Sur une autre journée,
5 est-ce que le chemin de la bleuetière était bien connu par des membres qui
6 connaissaient bien la zone? Nous ne le saurons jamais, mais c'est vraiment un enjeu en
7 ce qui a trait au manque de connaissances.

8 Le troisième constat de fait... conclusion de fait, c'est le manque de
9 la conscience et le manque d'utilisation de la part de la GRC de « En Alerte ». Nous
10 vous soumettons que ce n'est pas acceptable. Nous avons entendu le raisonnement, je
11 l'accepte que cela fait partie du plan de match, mais que la force de police nationale, il y
12 a deux ans, de ne pas en être au courant de ça n'est pas du tout acceptable. C'est pas
13 forcément dans les membres... chez les membres ordinaires, c'est parmi tous les
14 grades. Ce n'est pas acceptable comme manque d'être au courant de l'utilisation
15 possible de « En Alerte ».

16 Ce qui va de concert avec cela, c'est le retardement d'envoyer le
17 *tweet* le matin du 19 par les divers paliers d'approbation et la remise en cause de
18 comment l'approbation devait être obtenue. Cela n'était pas acceptable. Les couches
19 de bureaucratie, véritables ou perçues, ne sont pas... ce n'est pas acceptable et il y a
20 un retardement inacceptable en matière d'envoyer le *tweet*.

21 Dernière conclusion de fait, c'est celle-là qui est devenue plus à la
22 surface depuis quelques semaines, c'est cette... le fait qu'il y a allégation d'ingérence
23 politique. Je pense qu'il est fortement considéré de faire une conclusion selon la
24 Commission, s'il y en avait eu ou non. Nous vous soumettons qu'il n'y en a pas dans le
25 sens traditionnel.

26 Je vous dis ceci parce que Madame la commissaire Lucki dans son
27 témoignage a dit c'est elle, la personne elle-même, avec des membres de son équipe
28 de gestion supérieure qui étaient dans les réunions avec les ministres, elle sentait

1 qu'elle n'avait pas des preuves qu'ils n'étaient pas contredits parce qu'il n'y a personne
2 d'autre qui a fait les allégations qu'il y en avait faisait partie de ces réunions, à part elle-
3 même et son équipe supérieure.

4 Mais il y a eu une perception et une impression qu'il y avait
5 ingérence politique et c'est quelque chose qu'on doit démentir. Ça ne paraît pas bien au
6 niveau de la GRC d'avoir cette... que cette notion plane qu'il puisse y avoir ingérence
7 politique, notamment lorsque le commandement supérieur en Nouvelle-Écosse est
8 d'avis contraire. Selon la Commission, ça vaudrait la peine que la Commission aborde
9 cela, ce n'est pas l'enjeu principal, mais c'est quand même un enjeu.

10 Au niveau des recommandations, nous en avons... nous avons dix
11 recommandations. Il y en a plusieurs évidemment que vous allez considérer. Votre
12 rapport... dans votre rapport final, il y aura bien plus que dix recommandations.

13 Numéro 1, une structure claire de commandement en cas
14 d'incidents critiques, notamment en cas de tireur actif, et cela doit être renforcé. Peut-
15 être que la GRC a déjà fait cela, nous avons entendu qu'il y a deux gestionnaires de
16 risques, un commandant en cas d'incident critique pourrait être nommé, mais il doit y
17 avoir clarté à l'avenir sur le plan de la structure de commandement : qui est en
18 commandement lorsqu'un incident critique commence et qui est en commandement
19 une fois que l'incident critique est déclaré, surtout lorsqu'il y a un tireur actif. Dans les
20 premières minutes, si ce n'est pas déclaré un incident critique, c'est dans les limbes un
21 peu, mais c'est finalement c'est un incident critique. Qui est en charge? C'est censé être
22 le gestionnaire de risques. Ça doit être renforcé.

23 La formation et la sensibilisation en matière des zones locales
24 rurales, en matière des services de police rurale. Il doit y avoir une connaissance locale
25 qui enseignait aux membres que c'est la GRC va offrir des services policiers ruraux
26 dans cette province, il doit y avoir une connaissance locale.

27 Maître (inintelligible) avait un point important, en juin, il me semble,
28 de faire une liaison avec des chefs de police, des brigades de feu volontaires, peut-être

1 des gens du ministère des Ressources naturelles.

2 Mais il y a des gens, même dans des grandes zones comme le
3 comté de Colchester qui connaissent bien la région. Qu'on les emploie comme
4 ressource. Ce serait une première... une première étape lorsque les gens rentrent dans
5 une zone, une région que les membres de la GRC parlent aux personnes locales pour
6 savoir ce à quoi ressemble la région locale et comment la naviguer.

7 Et voici ma troisième, notre troisième recommandation : C'est une
8 reconception de la part de la GRC de décider de politiques en matière de services
9 policiers ruraux. Au moins dans cette province, sinon dans tout le Canada.

10 Madame la commissaire Lucki a dit que c'est un enjeu actif, qui est
11 discuté. C'est vraiment une question existentielle. Est-ce que la GRC devrait être
12 impliquée en matière de services de police ruraux, du moins en Nouvelle-Écosse? Si la
13 réponse est déterminée par eux-mêmes et la province de Nouvelle-Écosse est oui, bon,
14 il faut y avoir une reconception.

15 Nous avons entendu des enjeux liés au financement, je simplifie la
16 situation. La GRC dirait : Nous n'avons pas suffisamment. La province dirait : Vous en
17 avez plus qu'assez, ou c'est suffisant. Peu importe la situation en matière de
18 financement, la GRC doit trouver une façon de faire que le financement fonctionne, s'ils
19 vont assurer le service de police rural en province. Ça doit fonctionner pour eux, afin
20 que le public soit protégé.

21 Et qu'il y ait... que ce soit clair. Et une politique définie, claire, en
22 matière de services de police ruraux en Nouvelle-Écosse. Notamment... semblable aux
23 communications publiques, l'utilisation d'En alerte et Twitter (inintelligible) lors d'un
24 incident de tireur actif. Ça semble comme si cela, comme si les changements étaient
25 apportés de toutes les preuves que vous avez entendues. Du moins de la part de la
26 Commissaire et des autres commandants en cas d'incidents critiques semblent avoir
27 l'autorité absolue de déclencher En alerte et de diriger que l'on envoie un Tweet.

28 Des soutiens aériens consacrés. Et je pense qu'il est temps, dans

1 cette province, la GRC va offrir des services policiers dans les zones rurales,
2 maintenant la Nouvelle-Écosse c'est un million de... d'habitants et dans les domaines
3 où la police fournit des services policiers, qu'il y ait un service aérien disponible. Ça
4 devrait être un soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une capacité infrarouge de
5 ne pas avoir à demander une autre province, une autre région, d'utiliser les leurs. Pas
6 devoir voir à demander aux services des ministères des Ressources naturelles, ne pas
7 attendre un hélicoptère qui est en état d'entretien. Cela doit être corrigé.

8 En matière d'ingérence politique, il devrait avoir une rééducation, si
9 je peux m'exprimer ainsi. Des cadres supérieurs parmi la GRC, afin que tout le monde
10 ait rappelé de respectueuse (sic) c'est quoi la ligne en matière d'ingérence politique,
11 afin qu'on ne traverse pas la ligne.

12 Mais également qu'il y ait aucune place pour du flou ou une
13 perception qu'il y a eu de l'ingérence. La création d'un agent... d'une unité d'agents de
14 liaison familiale avec une formation spécifique. Pour notre province, je ne dis pas que
15 ça ne doit pas être bon nombre de gens, mais il doit y avoir une formation spécialisée
16 afin que cette unité-là soit en activité, si jamais une autre activité... instant critique exige
17 l'intervention, une telle intervention. (Inintelligible) sensibilité et que l'on accompagne ce
18 genre de travail-là.

19 Je suis sûr que les agents de police qui ont abordé cet enjeu-ci lors
20 des pertes massives ont fait de leur mieux, mais comme vous avez entendu, et vu, ça
21 semble... il semblait avoir des gens qui étaient très satisfaits, d'autres personnes
22 étaient très insatisfaites. L'unité spécialisée pourrait aider à atténuer certaines de ces
23 préoccupations-là.

24 Nous vous soumettons qu'il doit y avoir de l'aide continue pour les
25 familles qui ont souffert tellement lors des pertes massives. Cette aide-là, ça va
26 ressembler à quoi? Certainement en matière de santé mentale. C'est à vous, messieurs
27 et madame les commissaires de définir le montant de temps qu'on devrait offrir cette
28 aide-là en cours... ça ne peut pas être quelque chose qu'une fois le 31 mars 2023,

1 lorsque votre rapport est soumis, que l'aide prenne fin.

2 Le deuil continue, on aura... nous allons avoir besoin de soutien
3 au-delà de la date où vous allez publier votre rapport. La relation entre la GRC et
4 l'Association des chefs de police de Nouvelle-Écosse doit être réparée. La Commission
5 doit aborder ceci. Peut-être que vous avez une recommandation, mais il s'agit de... le
6 fait de se... s'entretenir (sic) autour de la même table, c'est un beau début. Il
7 semblerait que la GRC soit... serait prête à le faire avec les nouveaux qui arrivent dans
8 la province et on espère que l'Association de chefs de police les rejoigne afin qu'on
9 puisse réentamer cette relation-là.

10 La dernière recommandation serait la création d'un comité de mise
11 en œuvre. Maître Miller a suggéré ça hier. Je vais en parler davantage à cet égard
12 maintenant. Et également en question de surveillance. Pourquoi un comité de mise en
13 œuvre? La première raison, c'est parce que les situations changent. La vie change. Ce
14 que j'entends par ça, c'est que dans deux ans, peut-être qu'il y aura un leadership tout
15 à fait différent au sein de la GRC. Différents ministres de la Sécurité publique, peut-être
16 un différent gouvernement, différentes priorités gouvernementales. Différentes priorités
17 en matière de... de... de financement.

18 C'est trop... cela est très important pour être laissé aux aléas du
19 changement. Alors un comité de mise en œuvre pourrait survivre à la fin de cette
20 Commission et assurer la responsabilité par l'entremise de recommandations d'autres
21 de surveillance. Assurer la responsabilité des grands joueurs. Selon moi, ce comité-là
22 devrait être très petit. Cela devrait englober, sans minimiser tous les intérêts qui ont été
23 présentés à cette Commission. Et vous avez entendu leurs preuves, vous allez en
24 entendre d'autres dans les journées, tous les intérêts ici sont importants. Les intérêts de
25 la société, les intérêts de l'Association sont importants, mais selon nous, les joueurs
26 principaux sont bien sûr le gouvernement du Canada, de la province de la Nouvelle-
27 Écosse et ce sont eux qui contrôlent le financement.

28 La GRC est quelqu'un qui peut parler au nom des familles, presque

1 comme un... un défenseur de l'intérêt public, du public, ce pourrait être quelqu'un
2 nommé par les familles. Je laisse les détails à vous, mais ça devrait un petit groupe afin
3 que... un groupe qui est facile à gérer. Je suggère un deuxième palier au comité de
4 mise en œuvre. Le deuxième comité serait une seule personne, un décideur, un tsar de
5 la mise en œuvre. Moi je vous suggérerais un juge de la cour Supérieure, quelqu'un qui
6 est toujours en activité, qui serait prêt à être détaché, pas à tout jamais, c'est sûr. Peut-
7 être quelqu'un qui a récemment pris sa retraite.

8 Mais l'importance du décideur, c'est... ils vont décider quoi? Ils
9 décideraient si oui ou non, vos recommandations seront mises en œuvre du tout, assez
10 rapidement et prises au sérieux et les dénoncer, sinon. Afin qu'il y ait une personne, le
11 comité de mise en œuvre parlerait de ces enjeux. Mais ça passerait par une seule
12 personne. La personne en chef qui décidera et qui assurera, qui dénoncera le
13 gouvernement, sinon.

14 Ce genre de... ajoute également la transparence. Je
15 recommanderais également que vos recommandations soient priorisées, c'est-à-dire
16 certaines de vos recommandations devraient être des recommandations qui soient
17 signalées pour être mises en œuvre dès que possible. Certaines sont d'une tellement
18 grande importance et d'autres. Parce que c'est peut-être plus import... plus facile
19 d'atteindre certains objectifs plutôt que d'autres.

20 Alors, les trois que nous vous soumettons sont l'intervention en cas
21 d'incident critique avec un tireur actif dans les milieux ruraux, cela... Il doit y avoir des
22 mesures immédiates à cet égard. Si la GRC, compte tenu (inintelligible) le service de
23 police dans la Nouvelle-Écosse rurale. Les enjeux des communications publiques avec
24 En alerte et les Tweets doivent être abordés immédiatement. Il paraît que peut-être que
25 oui, ils sont... l'ont déjà été.

26 Et troisièmement, ce serait l'unité spécialisée en matière de liaison
27 familiale. Est-ce qu'il... est-il vraiment difficile, tellement difficile de consacrer un ou
28 deux agents de police, pour qu'ils soient formés et qu'ils soient prêts à aborder ce

1 travail-là.

2 Il y a un autre point que je ferais sur la surveillance. En tant que
3 commissaire, vous allez avoir vos mains pleines, vous (inintelligible) vos
4 recommandations où vous allez espérer que le gouvernement va faire la mise en œuvre
5 de tous les changements, si vous recommandez un comité de mise en œuvre, un genre
6 de (inintelligible), vous allez voir qu'est-ce qui se passe. Mais la surveillance importante,
7 c'est le public.

8 Le public en Nouvelle-Écosse, le public au Canada, par l'entremise
9 de leurs élus et les médias.

10 Les médias sont ici, ils sont ici depuis le début. Mais on vous
11 demande donc de... de... d'exiger des comptes du gouvernement, après le 31 mars.
12 De sorte que les 22 personnes dont on voit les noms à tous les jours, ne seront pas en
13 vain...n'auront pas morts en vain.

14 Pour combler ce... cet engagement, il faut y avoir une surveillance
15 de la part du public et des médias pour voir si ces recommandations-là seront mises en
16 œuvre.

17 Sur le plan des procédures, avec... en discussion avec monsieur
18 McLeod, je... j'émets ces commentaires, je suis au courant que tout le monde ne
19 perçoit pas ce processus... ces procédures de la même façon, qu'ils soient participants
20 ou conseils... ou avocats. Je respecte les points de vue de tout le monde, le récit, c'est
21 le récit de tout le monde. C'est le récit de monsieur McLeod, et par extension, moi-
22 même, celui de moi-même. Monsieur McLeod s'est senti entendu, il sent qu'il a été
23 traité justement par la procédure. Je dirais simplement, en tant qu'avocat, je n'étais pas
24 là au début, lorsque j'avais une question, que j'ai senti que je... qu'on devait répondre...
25 poser, ça été arrivé à vous, les commissaires, j'étais... on m'a permis de poser la
26 question.

27 Si j'avais une question dans le caucus, j'ai été... on a permis
28 qu'elle soit posée, même si c'était pas par l'entremise de ma voix. J'ai soumis mes

1 questions aux autres avocats afin qu'ils la posent, la question était posée. Dans le
2 cadre de ce processus (inintelligible) différent, comme vous savez, je suis dans le litige
3 civil, c'est contradictoire, c'est la contre... contrainte (inintelligible) interrogatoire était
4 attendu, dans ce processus, tenant compte des traumatismes, personne ne suggère
5 qu'il s'agit d'une procédure contre... parfait.

6 Monsieur McLeod sent qu'il a été traité justement. En tant que son
7 avocat, je sens que nous avons été traités justement. Voilà notre récit, ça n'enlève rien
8 des autres... des récits des autres, mais c'est important de soulever ce point-là. En fin
9 de compte, peut-être que l'équité c'est tout ce qu'on pourrait demander.

10 Au niveau de votre rapport, je ne dirais qu'une seule chose, je
11 pense que ça devrait être écrit, rédigé dans un langage clair, afin que, oui, c'est un
12 rapport auquel on va faire référence pendant plusieurs années. Ce sera lu par les
13 universitaires, par les avocats et les juges. Tous les autres aussi. Mais c'est très
14 important que tous les membres du public qui choisissent de lire votre rapport, soit le 31
15 mars ou le premier avril, puissent, si demandé le lendemain, au moins expliqué un tout
16 petit peu à leurs enfants, à leurs enfants de 10 ans ou leur mère de 80 ans.

17 Bon, qu'est-ce que la Commission des pertes massives a décidé?
18 Afin qu'ils puissent... (coupure de son). Et vos recommandations

19 . Le dernier point, c'est un point personnel. Je veux remercier tous
20 les avocats, et le personnel qui est toujours... qui m'a beaucoup aidé à moi-même et
21 monsieur McLeod. Malgré les moments difficiles et les bons moments, c'était toujours
22 apprécié. Mais je tiens à le reconnaître. À moins que vous ayez d'autres questions,
23 voilà mes observations.

24 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci bien monsieur MacDonald.
25 Maitre Lenehan.

26 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me JANE LENEHAN :**

27 **Me JANE LENEHAN** : Bonjour messieurs et madame les
28 commissaires. Je m'appelle Jane Lenehan. Avec mon associé, nous représentons la

1 famille de Gina Goulet.

2 Gina, c'était la vingt-deuxième et dernière victime de l'auteur. Elle a
3 été assassinée dans sa maison, sur la route 224, le matin du 19 avril. La maison de
4 Gina était située à quelques kilomètres au sud de l'échangeur (inintelligible) de
5 Shubenacadie. Ce matin-là, elle était chez elle avec ses deux chiens, elle texte son...
6 sa fille Amelia et quelques amis et collègues. L'auteur a laissé l'échangeur de
7 Shubenacadie, environ 10 h 45 après qu'il avait atteint par balles et blessé la
8 constable... abattu le gendarme Heidi Stevenson et abattu Joe Webber, sa victime.

9 Il a incendié l'autopatrouille de madame Stevenson, le gendarme
10 Stevenson et sa propre réplique d'autopatrouille. L'auteur a conduit vers le sud, sur le
11 VUS argenté, qu'il venait de voler de Joe Webber. Basé sur la chronologie, le dernier
12 appel de Gina vers sa fille, meilleure preuve que nous avons, c'est que Gina a été
13 assassinée par l'auteur à 10 h 48, peu après qu'il est rentré dans sa longue... long...
14 d'entrée rurale et qu'il a tiré en rentrant dans sa maison, en blessant son chien Ginger.

15 Gina est décédée de plusieurs tirs, par balles, infligées par l'auteur.
16 Cela c'était... c'était... L'auteur commençait sa cavale meurtrière, 73 kilomètres de
17 distance (inintelligible) à Portapique.

18 Cela est basé sur la route la plus efficace à travers la province
19 jusqu'à l'autoroute de (inintelligible). Mais ce n'est pas la route que l'auteur a prise. La
20 route, la véritable route, celle-là qu'il a voyagé dans son... sa réplique d'autopatrouille,
21 était bien plus longue de 73 kilomètres. Probablement deux fois plus longue.
22 Commencé à Portapique la nuit du 19 avril, l'auteur a tué 13 personnes et à conduit, et
23 là il a conduit à (inintelligible), où il s'est caché la nuit. Il a continué sa cavale le
24 lendemain, en conduisant à travers la Nouvelle-Écosse rurale en tuant six autres
25 personnes avant d'arriver à l'échangeur de Shubenacadie, où il a tué deux autres
26 personnes, changé de véhicule. Il a continué jusqu'à la maison de Gina, où il l'a tuée.

27 Nous avons appris que l'auteur a pu voyager sans être détecté, sur
28 des chemins secondaires, en faisant, (inintelligible) à plusieurs reprises a pu conduire à

1 travers la ville de Truro, sans être arrêté, jusqu'à continuer jusqu'à l'autoroute 2, tout
2 d'abord l'échangeur de Shubenacadie, et ensuite à la maison de Gina.

3 Mes observations seront ainsi. Tout ce qui a mené à l'appel de
4 Jamie Blair au 911, le 18 avril jusqu'à après 10... 20 heures... 22 heures, tout ce qui est
5 arrivé à Portapique après l'appel 911 est pertinent à la famille Goulet.

6 Tous ces événements-là, toutes les erreurs ont mené à son
7 meurtre. Par contre, mon intention aujourd'hui est surtout axée, est axée sur les
8 événements du 19 avril. Les enjeux qui sont importants pour la famille de Gina Goulet
9 et les recommandations pour le changement que la famille Goulet voudrait voir être le
10 fruit de cette enquête.

11 La famille Goulet soutient les représentations excellentes réalisées
12 par les familles qui ont perdu des proches le 18 et 19 avril. Plutôt que représenter ces
13 représentations, on m'a instruit de... de... d'axer mes efforts sur pourquoi la cavale n'a
14 pas été arrêtée avant les meurtres du 19 avril. Pourquoi est-ce que l'auteur a pu, a-t-il
15 pu continuer pour tuer deux autres... neuf autres néo-écossais le matin, le lendemain
16 matin, étant donné ce que la police savait à l'endroit de l'auteur, la nuit auparavant?

17 Je voudrais également recommander que la famille Goulet voudrait
18 que les recommandations que la Commission adopte afin de chercher à éviter que les
19 événements tragiques du 18 et du 19 avril arrivent de nouveau. Alors pourquoi est-ce
20 que cette Commission a été établie de façon conjointe par les gouvernements de la
21 Nouvelle-Écosse et du Canada. Notez que j'utilise le terme « enquête de Commission »
22 de façon interchangeable. Nous connaissons bien le mandat de la Commission tel
23 qu'établi dans les décrets. Mais sur le plan de pourquoi la Commission a été établie en
24 premier lieu, je veux faire référence à un article de Heather Gardner (phon.) dans
25 Canadian Lawyer. Dans cet article-là, Me Gardner indique plusieurs exemples
26 d'enquêtes récentes, notamment l'enquête Mayor (inaudible) et les condamnations
27 injustifiées notamment l'enquête sur Donald Marshall et David Milgard (phon.).

28 Ce qui est commun à tous ces exemples-ci, c'est que le public

1 canadien ne se fiait pas aux institutions ordinaires du gouvernement, ou des procédures
2 régulières, pour leur dire comment de tels événements extraordinaires ont eu lieu.
3 Qu'est-ce qui a mal tourné ? Qui est responsable ? Comment est-ce qu'on peut éviter
4 cela à l'avenir ? Dans chaque cas, une Commission d'enquête a été établie. Après avoir
5 expliqué le rôle unique d'une enquête publique au sein du système judiciaire canadien,
6 Me Gardner déclare :

7 « Les commissions d'enquête forment une institution
8 du gouvernement résiduel puisqu'ils sont établis dans
9 des circonstances exceptionnelles où nulle autre
10 procédure gouvernementale ne semble être
11 adéquate. »

12 Et elle cite le juge Peter Poirier, dans *Philips c. Nouvelle-Écosse*, la
13 commission d'enquête dans la tragédie de la Mine Westray. Et la citation, je l'ai donnée
14 à Jenna Lee (phon.).

15 « L'une des fonctions primaires des enquêtes
16 publiques c'est la conclusion de faits. C'est souvent
17 convoqué dans l'horreur ou le scepticisme public pour
18 découvrir, entre guillemets, « la vérité ». Et juste
19 découvrir un moment de remise en question et de
20 stress et de préoccupations, c'est le moyen pour les
21 Canadiens pour qu'ils deviennent au courant d'un
22 problème communautaire qui les préoccupent et les
23 recommandations qui peuvent être émises pour
24 résoudre le problème. »

25 Me Gardner déclare ensuite que l'objectif essentiel d'une enquête
26 publique est de rétablir la confiance du public. Les Commissions d'enquête forment une
27 institution résiduaire, résiduelle, dans une institution gouvernementale qui est un
28 mélange unique de buts gouvernemental, social et politique. Et on continue de les

1 convoquer quand nulle autre chose ne semble convenable pour restaurer la confiance
2 publique.

3 Si on revient aux événements terribles du 18 et 19 avril et les
4 semaines et les mois qui ont suivi, je veux juste dire que tous les Néo-Écossais et les
5 Canadiens étaient en état de choc ou de douleur et de tristesse inavouable. Et là, les
6 questions se sont posées. « Qu'est-ce qui s'est passé ? Comment est-ce que ça s'est
7 passé ici en Nouvelle-Écosse rurale ? Pourquoi cela s'est passé ? Pourquoi n'a-t-on
8 pas arrêté l'auteur longtemps avant le Big Stop d'Enfield ? Qui est responsable de cette
9 terrible tragédie ? »

10 Pour plusieurs familles, notamment la famille Goulet, le manque de
11 réponse et le manque d'attention de la part de la GRC et de la part des agences
12 gouvernementales a augmenté leur douleur et leur confusion, a mené au fait qu'ils
13 soient fâchés, le fait qu'ils soient désillusionnés et à un manque complet de confiance
14 dans les institutions sur lesquelles nous nous fions de nous garder... d'assurer la
15 sécurité lors de tragédies et pour nous fournir des réponses. La plupart d'entre nous en
16 Nouvelle-Écosse avons grandi avec la vision de la tunique rouge. On a vu la GRC
17 comme une présence rassurante sur laquelle on pouvait s'assurer pour assurer la
18 sécurité de nos collectivités. Sans réduire le consacrement [sic], le dévouement et les
19 actes de bravoure incroyables de membres individuels de la GRC, les 18 et 19 avril, et
20 sans s'engager dans des remises en question par la suite où les actions des polices
21 dans des situations dynamiques comme celle-ci sont critiquées sous un microscope
22 avec l'avantage du recul, il n'y a aucune question pour les familles des victimes et la
23 plupart des Néo-Écossais, que cette vision, et que cette... cette vision reconfortante de
24 la tunique rouge, la confiance en la GRC a été écrasée.

25 La famille Goulet pensait que la seule façon qu'ils pourraient se
26 remettre des éléments du casse-tête à la suite des événements du 18 avril pour se
27 mettre à guérir et à avancer dans leur vie, c'était de déterminer ce qui est arrivé à Gina,
28 pourquoi et ce qu'ils pourraient faire pour faire la mise en œuvre des changements

1 nécessaires afin que nulle autre famille n'aura à vivre ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils
2 continuent de vivre. Mais la GRC n'a pas parlé. Il est question d'être plus préoccupé
3 pour protéger leur réputation et aussi de se soucier de la communauté qu'ils servent.
4 C'est pour ça, la famille Goulet ont déjà fait un appel pour une enquête publique en
5 solidarité avec toutes les autres familles des victimes. Et la raison pourquoi la famille
6 Goulet, en parlant de toutes les audiences qui ont eu lieu, et la présentation des
7 documents de base de faits qui... sont face à vous, les Commissaires.

8 Donc je voudrais m'arrêter à prendre une seconde pour exprimer la
9 gratitude à l'égard de la Commission pour poser des questions, faire une enquête, mais
10 oublier les réponses pour cela. Je suis désolée, en particulier ce qui s'est passé dans la
11 maison de Gina ce matin. Et aussi pour exprimer leur gratitude, pour exprimer ce qui
12 s'est passé de façon très informative, des tables rondes, des experts, avec tous leurs
13 rapports, pour expliquer ce qui s'est passé le 18 et 19 avril, ce qui s'est passé dans la
14 province, ce qui est arrivé au pays, mais il n'y a pas eu de changement. C'est clair que
15 la fusillade [sic] de masse qui a eu lieu en Saskatchewan le mois dernier, il reste encore
16 beaucoup à faire dans ce pays.

17 Ce sont les recommandations que la famille Goulet voudrait et les
18 raisons aussi. D'abord, la réplique de l'auto-patrouille de l'auteur. Maintenant, nous
19 savons que l'impossible était l'impossible. Sur une période de sept mois qui a
20 commencé en mars 2019 et qui a fini en octobre 2019, l'auteur a été en mesure
21 d'acheter quatre véhicules auto-patrouilles de police qui n'étaient plus de service. Le
22 montant total qu'il a payé pour ces quatre auto-patrouilles c'était de seulement 20 000 \$
23 et quelques. Et aussi, son intention de tuer des gens, donc il a acheté tous ces
24 véhicules qu'il a monté pour en faire des véhicules d'auto-patrouille de police. Ensuite
25 ce qui s'est passé, l'auto-patrouille de l'auteur, on ne pouvait pas la distinguer des vrais
26 véhicules. Donc cette auto-patrouille a permis à l'auteur de se comporter comme un vrai
27 agent de la GRC lorsqu'ils ont été en mesure de le localiser dans la nuit du 18 avril et la
28 matinée du 19 avril.

1 Les pertes massives, c'est ce qui s'est passé, c'est la chose la plus
2 dangereuse qui est arrivée lorsqu'il y a eu intercaton [sic] entre lui et la... l'auteur et la
3 GRC. Mais ce n'était pas la seule fois où ils l'ont rencontré. Au courant de ces pertes
4 massives, l'auteur il a eu une autre rencontre, pas la réplique, mais l'une des trois auto-
5 patrouilles qu'il possédait. Le 19 avril, l'auteur a été observé par le gendarme
6 Dorrington sur l'autoroute 2. Cette nuit-là le gendarme était de service et il se dirigeait
7 vers l'est et il a croisé l'auteur qui se dirigeait vers l'ouest. Le gendarme Dorrington a
8 témoigné que l'auteur roulait à 150 à l'heure, mais le gendarme n'a pas fait demi-tour
9 tout de suite, parce qu'il pensait au départ que le véhicule qui l'avait dépassé, selon ses
10 mots, il pensait que c'était l'un des véhicules de la GRC. C'est-à-dire qui... donc le
11 gendarme a pris un moment pour appeler le répartiteur et savoir si l'un de leurs
12 véhicules était dans le coin. Lorsqu'il a réalisé que ce n'était pas le cas, il a fait demi-
13 tour pour poursuivre l'auteur.

14 Je ne suggère rien pour ce qui est du constable... pardon, du
15 gendarme Dorrington, mais il est question justement de... mais le problème est là. Nous
16 avons appris par cette enquête publique, par toutes ces audiences qu'il y a trois types
17 de véhicules de la GRC, des véhicules identifiés, des véhicules non identifiés et le
18 troisième véhicule qui ne sont plus de service, dont l'auteur a pu justement utiliser en
19 2020. Donc nous avons appris que l'auteur a réussi à justement, à se faire passer par
20 un gendarme ou un agent de la GRC à deux reprises. La question de la famille Goulet
21 est la suivante, pour ce qui est du risque de la sécurité publique, pour ce qui est de
22 l'achat de véhicules de la GRC pour l'usage personnel, ou quel que soit l'idée des
23 agences, c'est-à-dire la responsabilité de l'agence, des agences gouvernementales,
24 pour avoir la permission de continuer avec ces véhicules. Bien sûr la réponse devrait
25 être non.

26 Et pour ce qui est du gouvernement, en ce qui concerne la sécurité
27 publique pour justement, ce qui est de la vente aux enchères des véhicules de la GRC
28 qui ne sont plus de service. Donc je pense que ça a été calculé et divulgué par le

1 gouvernement et je pense qu'il est question de la sécurité publique qui a été démontrée
2 par l'auteur en avril 2020. Donc la famille, les recommandations de la famille Goulet au
3 sujet des véhicules qui ne sont plus de service, pour ce qui est de la vente de véhicules
4 qui ne sont plus de services, en particulier ceux qui sont bien identifiés, que ça
5 devienne... qu'il y ait un moratoire pour justement le véhicule... ces véhicules-là. Ils
6 doivent être vendus, ou en pièces détachées ou alors qu'ils doivent complètement être
7 détruites.

8 Le deuxième point que je voulais parler, c'est pour ce qui est de
9 l'avertissement, de l'alerte de la GRC le 18 et 19 avril en 2020. La conclusion, j'ai fait
10 une présentation à ce sujet sur la base de ce que nous avons appris sur ce point, pour
11 ce qui est de l'alerte publique. J'ai présenté que les citoyens de la Nouvelle-Écosse ont
12 le droit de savoir quand et où est-ce qu'ils ont un danger, ils courent un danger. Pour ce
13 qui est des nouveaux... par conséquence, la grande majorité des Néo-Écossais
14 n'étaient pas très en mesure de prendre conscience du danger de l'alerte et ils ne se
15 trouvaient pas loin du lieu des pertes massives. Donc ils ont entendu, la famille Goulet,
16 ils l'ont appris par les réseaux sociaux, de qui se passait à Portapique. Gina a rappelé à
17 sa fille qu'elle connaissait l'auteur, qu'elle avait déjà travaillé avec lui en tant que
18 denturologue, et aussi que l'auteur savait où elle habitait. À 10h, Gina a envoyé un
19 autre texte à sa fille, elle lui dit qu'elle était un peu... elle avait peur. Le premier texte,
20 Emilia (phon.) a dit : « Ça va être clair... tu seras bien. » Dans son deuxième message
21 texto à 10h toujours, Emilia dit : « Quelque part il va devoir traverser la rivière. » Et Gina
22 répond : « Il y a eu plusieurs victimes. » À 10h02 Gina envoie un texto à sa fille : « On
23 ne sait pas s'il est dans le coin. » C'est-à-dire à Portapique. Lorsque Emilia a dit : « Il
24 devrait peut-être traverser la rivière. » Je pense qu'elle parlait de la rivière
25 Shubenacadie. Il devait traverser cela pour... avant... il a traversé cela avant d'arriver
26 chez Gina. Donc ce pont qui se trouve sur le nord, vers le nord. Donc c'est à quelques
27 kilomètres dans le nord, au nord de la maison de Gina. Ça aurait pu être un point de
28 contrôle de périmètre.

1 À 10h, lorsqu'Emilia a envoyé son texto, le plus récent Tweet de la
2 GRC est la publication de Facebook à 9h12, à ce point la GRC était en train de nous
3 dire qu'ils étaient en train d'intervenir par rapport aux plaintes de Portapique et que
4 c'était une situation d'un tireur actif, qu'il y avait plusieurs victimes et que le suspect
5 était considéré comme dangereux. Les résidences dans le coin... c'est-à-dire, on a
6 demandé aux résidents du coin de rester chez eux, de verrouiller leurs portes. La GRC
7 ne nous a pas dit que l'auteur possédait, ou conduisait une réplique d'une auto-
8 patrouille avec une antenne à l'arrière et aussi, une barre poussoir. Donc toutes ces
9 informations essentielles à 9h27 le matin. Et ensuite, après ce *post* sur Facebook, les
10 informations qui arrivaient de la part de la GRC vers le public certainement ont informé,
11 bien sûr, que c'était une situation d'un tireur mobile qui se trouvait à Portapique. Donc la
12 famille Goulet avait toutes les raisons de croire, ou de suspecter que l'auteur avait
13 quitté Portapique. Il était toujours en liberté, mobile, dans une petite communauté
14 comme Portapique et Lisa Banfield a dit qu'elle croyait qu'il allait vers Dartmouth pour
15 aller chez sa famille à elle.

16 Donc la famille Goulet reconnaît et apprécie que chaque division de
17 la GRC ont signé une entente de compréhension, ce qui a permis à la GRC d'émettre
18 une alerte. La GRC est intervenue par une... et qui ont indiqué qu'il y avait des leçons à
19 tirer pour ce qui est de la sécurité. Plus loin, la GRC semble avoir accepté l'utilisation de
20 l'alerte en plus de publications sur Facebook. C'est une façon active de rejoindre le
21 public et de communiquer pour le public et aussi de rendre la chose possible pour que
22 justement, le public puisse rapporter des points qui seraient importants et qui vont aider
23 la police.

24 Il semble qu'il y a compréhension qu'il est essentiel que le public
25 apprenne ce que la police a appris. Et donc, lorsque les informations arrivent dans un
26 cadre de situation donnée, les communications de la GRC au public pendant les
27 fusillades [sic] de masse récentes de Saskatchewan sur la base de ces
28 communications de la GRC à nous, mais je pense que les préoccupations qui restent de

1 la police, pas juste la GRC, mais toute la police, ont hésité quant à lancer une alerte en
2 raison de la peur de la police, ce qui a donné un gros flux d'appels au 9-1-1, ce qui a
3 créé le chaos carrément, ce qui a bloqué. Et donc l'alerte, justement... il y avait toutes
4 sortes de raisons, ce qui a fait qu'il y a cassure de la confiance de la communauté vis-à-
5 vis de la police. Et donc, il relève de la responsabilité de la police dans ce sens-là. À
6 titre d'exemple de ces préoccupations, le chef Kansella (phon.) de la police régionale a
7 témoigné le 25 août dernier que c'était inconcevable que l'alerte ne soit pas prise en
8 considération dans le cas d'un tireur mobile et actif. Donc à la suite de ces témoignages
9 devant cette Commission, il y avait des... une série d'incidents qui ont rapport avec des
10 armes à feu. Donc, il était question d'une plainte parce que... dans le cas d'un homme
11 qui s'est barricadé à l'intérieur d'une maison et lorsque la police a essayé d'arrêter la
12 police... l'homme qui était armé, il a été tué par la police. Il n'y a eu aucun mot qui n'a
13 été transmis à la communauté de Darmouth pour ce qui est de l'évacuation ou par
14 exemple, de leur demander de rester en dehors ou loin de la zone.

15 La famille Goulet aussi présente les commentaires de l'inspecteur
16 Greg Robinson et ses notes, juste une semaine après les pertes massives aux
17 conseillers et aussi au surintendant principal Grey, qui a rapporté sur l'incident de...
18 pour ce qui est de l'utilisation de l'alerte en avril 2020. Voilà ce qu'il a dit dans ses
19 notes :

20 « Pour ce qui est du volume d'appel, il est impossible
21 de dire qu'il y a un volume grand en raison... lorsqu'il
22 est question de plaintes sur cinq armes différentes. »

23 Donc essentiellement, il y avait des armes, des appels pour les
24 armes de plusieurs coins, donnant le temps après... et bien sûr, le sens de vulnérabilité
25 est ressenti par la communauté et aussi, de l'anxiété.

26 Donc, l'alerte a clarifié qui se passait exactement et où aussi. Je
27 pense que ce serait une possibilité d'éduquer, de nous éduquer en premier à la GRC et
28 le public aussi sur l'information qui devrait être utilisée à l'avenir, l'objectif de cela étant

1 d'avertir sur un danger potentiel et que les appels sur le 9-1-1 seraient réduits. Donc, ça
2 va prévenir tout le monde et je pense que l'élément de l'éducation combiné à une
3 location spécifique dans des alertes à l'avenir pour justement informer pour éviter les
4 appels vers le 9-1-1 et éviter un gros volume d'appels, justement, pour des raisons
5 d'anxiété à l'avenir. Donc, l'alerte peut, si on a un tireur actif, on assume qu'il y ait
6 beaucoup, bien sûr... plus de messages. Et donc, ça va sauver des vies.

7 Pour ce qui est des utilisations de l'alarme, les recommandations
8 que la famille de Goulet voudrait que la Commission prenne en considération, toutes les
9 forces de police de la Nouvelle-Écosse, qu'ils travaillent tous en étroite collaboration
10 pour élaborer un protocole sur l'alarme ou sur l'alerte.

11 Aussi, numéro deux, un programme d'éducation pour toute la
12 Nouvelle-Écosse qui va traiter pour minimiser l'hésitation de la police et aussi, leurs
13 préoccupations quant à l'utilisation de l'alerte et, plus important encore, d'éduquer, de
14 former leur police parce qu'ils sont de service pour justement la prise de conscience vis-
15 à-vis d'assurer la sécurité de leurs... des Néo-Écossais et aussi, comment ça se passe,
16 comment on doit intervenir lorsqu'il y a une alerte qui est lancée. Ce travail devrait être
17 supervisé par la division de la Sécurité publique et aussi du département de Justice de
18 la Nouvelle-Écosse, qui doit être assuré aussi par des communautés.

19 Le protocole pour l'utilisation de l'alerte, la Nouvelle-Écosse devrait
20 inclure des directives de tous les messages de façon simultanée dans les réseaux
21 sociaux – entre autres, Twitter et Facebook.

22 Aussi, je vais parler de la relation entre la GRC et les forces de
23 police municipales de la Nouvelle-Écosse. Comme l'un de mes collègues l'a déjà
24 mentionné, ce n'est pas notre problème de savoir qui a commencé. Il était quand
25 même... on n'est pas là pour dire qui a fait mieux, qui est mieux formé... pour ce qui est
26 des conséquences tragiques sur les Néo-Écossais. Et ça a déstabilisant d'entendre,
27 lors de toutes ces audiences, d'en apprendre plus sur la pauvre relation, les pauvres
28 relations qui existent entre les forces de police et la GRC. Ils continuent à pointer du

1 doigt les uns sur les autres, oubliant ainsi la sécurité publique dans cette province. Il est
2 question d'apprendre à travailler de façon efficiente; il ne devrait pas... ils n'ont pas de
3 choix – que ce soit pour la GRC ou pour les forces de police. Il devrait y avoir une
4 priorité de la réforme de la police en Nouvelle-Écosse et au Canada.

5 La police, leur rôle, c'est d'assurer la sécurité publique et
6 beaucoup, beaucoup de nos agents de police font cela, ont fait cela en avril; ils ont été
7 d'excellents exemples...ce qui les a vraiment frustrés pour justement être en mesure de
8 servir ce jour-là. L'auteur a été en mesure de faire ce qu'il a fait le 19 avril; mes clients
9 ont été très déçus d'apprendre en particulier sur l'incident entre la police et la GRC. Ils
10 pouvaient changer, pour ce qui est de la relation entre les forces de police et la GRC.

11 Premièrement, il y avait un important échange de courriels entre la
12 GRC et la police de Truro le matin du 19 avril – en particulier, entre la police, le chef
13 McNeil, le chef de la police de Truro et le surintendant principal Chris Leather. Pendant
14 ce témoignage devant la Commission en juillet, le 18 juillet, il a reconnu... qu'il avait
15 reçu un courriel du chef McNeil quelque part en avant-midi qui lui suggérait de fournir
16 de l'aide. Le surintendant principal Leather a envoyé un courriel... question au
17 surintendant Leather à 10 h du matin, au commissaire Bergerman et il a dit « Merci, il
18 semble que nous avons le suspect... on reste en contact ». Deux minutes plus tard, le
19 chef McNeil répond au commissaire Bergerman « Merci Chris, on peut couvrir les
20 appels locaux du détachement, s'il y a lieu, juste revenez-nous ». Il n'y a jamais eu de
21 réponse au chef McNeil et au commissaire Bergerman et bien sûr, nous savons tous ce
22 qu'a fait l'auteur.

23 Lorsqu'on a appris cela par Monsieur Scott le 28 juillet, qui a
24 témoigné que les informations qui ont été remises au chef McNeil, que c'était... que
25 l'auteur n'était pas sous contrôle, ils ont reconnu qu'ils n'ont pas assuré le suivi avec le
26 chef McNeil parce qu'ils étaient très occupés. Le surintendant principal a témoigné que
27 le chef McNeil savait qu'il y avait de bonnes personnes sur le terrain. Le chef McNeil
28 aurait dû le contacter; cependant, il a pas... il a donné le nom d'une autre personne de

1 la GRC avec qui il devait parler et il a juste dit que McNeil devrait en savoir plus. Alors,
2 le chef McNeil, le numéro un de la police de Truro, a offert de l'assistance directement
3 au surintendant Leather et numéro deux, pour la GRC, mais il est critiqué par les
4 officiers de CrOps par le fait d'avoir contacté quelqu'un de plus haut rang. Ce type
5 d'intervention bureaucratique ressemble à la GRC; c'est ce qui se passe à la GRC et ça
6 n'a aucune espèce de sens, ce n'est pas logique pour les familles des victimes.

7 Le chef McNeil a fait preuve à la GRC, il a parlé de la menace,
8 mais il n'a pas... il n'a rien eu écho. Cet échange était important et ce qui est important
9 pour mon client, c'est que l'auteur a été en mesure de conduire à Truro, 15 minutes
10 après cela, après cet échange de courriels. Entre 10 h 15, l'auteur a conduit vers Truro,
11 il s'est tourné sur l'autoroute 2, il est passé par le détachement de la police de Milbrook.
12 Si la GRC et le Service de police de Truro avaient une meilleure relation de travail, il
13 semble probable que la GRC aurait impliqué le service de Truro pour que la police de
14 Truro puisse chercher l'auteur.

15 Le fait que le chef McNeil n'a pas été informé par la GRC qu'une
16 autopatrouille avait été vue par le témoin Mary-Ann Jay à la scène du meurtre de Lillian
17 Campbell et aussi que l'autopatrouille s'était dirigée vers Truro ne peut pas être
18 pardonné. Donc, la police ne savait pas le danger qui se déferlait sur eux.

19 Deuxième exemple, qui porte sur la Police régionale d'Halifax. Le
20 chef Kinsella a témoigné devant l'enquête le 25 août. Quand je l'ai interrogé, je lui ai
21 expliqué que la famille Goulet avait... s'est demandé si de meilleures relations entre la
22 PRH et la GRC et entre le Service de police de Truro et la GRC auraient permis d'éviter
23 la mort de Gina Goulet le 19 avril. Le chef Kinsella m'a dit qu'il n'avait pas d'indication
24 que c'était le cas; il a dit que l'aspect de la relation et l'aspect de la relation est surtout
25 au niveau stratégique. Au niveau opérationnel, je ne crois pas que la relation aurait
26 affecté l'intervention ou autrement, à ma connaissance.

27 Ensuite, j'ai demandé au chef Kinsella, je lui ai demandé à propos
28 d'un courriel envoyé au sergent Brock Brooks et au membre de la PRH Monsieur

1 Carlisle en date du 27 avril 2020, qui, dans ce courriel, le gendarme Brooks identifie...
2 s'identifie comme le chef de l'équipe GTI pendant l'incident. Le gendarme Brooks
3 exprime une grande frustration envers l'équipe GTI d'Halifax, qu'elle ne pouvait pas
4 obtenir la permission de faire venir d'autres membres du GTI pour aider. Le gendarme
5 Brooks avait dit, après minuit le 18 avril, que c'était le plus grand évènement de
6 l'histoire de la Nouvelle-Écosse et qu'il fallait s'activer, activer les équipes à Truro afin
7 d'aider. Le gendarme Brooks dit que vers 1 h 30 du matin, le 19 avril, après quelques
8 appels, le sergent Robinson lui a informé que la décision avait été prise par la direction
9 de la PRH et qu'on n'allait pas appeler, activer d'autres membres du GTI. Les membres
10 du GTI ont demandé au sergent Robinson si la direction comprenait très bien ce qui se
11 passait.

12 Plus tard dans son courriel, le gendarme Brooks dit que selon le
13 GTI, que la direction comptait sur ce que l'auteur était décédé sur la scène, sur place,
14 mais l'équipe GTI écoutait la radio de Colchester souvent et n'entendait rien pour
15 indiquer que l'auteur était décédé. Il était très difficile pour la famille Goulet de
16 comprendre et d'accepter ce courriel. L'équipe GTI est essentielle à l'intervention
17 policière lorsqu'il y a un tireur actif, car c'est cette équipe qui a la formation et les
18 ressources et l'expérience nécessaires. Et l'équipe GTI très proche de chez Gina
19 Goulait aidait, voulait s'activer à Truro pour aider l'équipe du GTI de la GRC la veille du
20 meurtre de Gina, mais la direction ne voulait pas approuver ce déploiement. L'équipe
21 PRH savait ce qu'il fallait faire pour protéger les citoyens de Nouvelle-Écosse, mais leur
22 patron ne leur permettait pas d'y aller. Donc, le niveau opérationnel est très affecté par
23 les décisions prises par la direction.

24 Alors, comme l'un de mes clients l'a dit dans une séance en petit
25 groupe le 30 août, elle m'a dit... elle espère qu'à l'avenir, les services de police de
26 Nouvelle-Écosse vont pouvoir mettre de côté leur égo pour faire le nécessaire pour
27 protéger les gens de la province.

28 Et donc, j'ai une recommandation sur la relation entre la GRC et les

1 services de police municipaux de Nouvelle-Écosse – et ce n’est qu’une première étape,
2 mais peut-être qu’il s’agit d’un bon exemple, mais les citoyens de Nouvelle-Écosse
3 demandent mieux de leurs services de police. Ils demandent du changement pour que
4 les ressources policières soient utilisées pour garder nos communautés en sécurité.
5 Nous recommandons qu’il n’y ait qu’une seule équipe GTI en Nouvelle-Écosse avec
6 des membres suffisants pour... ou des effectifs suffisants pour protéger la province
7 ayant l’étendue de la Nouvelle-Écosse avec sa population. Nous avons trois équipes;
8 selon toutes les preuves que nous avons entendues, trois, c’est suffisant, plus que
9 suffisant. Nous recommandons que le GTI soit composé de membres de la GRC et de
10 services municipaux à effectifs égaux. On recommande que le chef et la direction et la
11 formation de cette équipe soient tournés entre la GRC et les services de police
12 municipaux à tous les cinq ans – donc, ça voudrait dire soit la PRH ou la Police
13 régionale du Cap Breton. Donc, ce sont les deux autres services de police qui ont leur
14 propre GTI.

15 Service... support aérien. Le manque de service de l’air a été étudié
16 par mes collègues. J’ai quelques autres commentaires à part les recommandations de
17 mes collègues. Pendant l’incident, le manque de support aérien était surtout une
18 question de défauts de communication et non pas de défauts ou de non-existence,
19 d’absence de services. On savait que l’hélicoptère était hors-service, mais nous
20 représentons qu’un autre aspect du plan A était que la division H devait informer
21 Monsieur Brennan de la situation du tireur actif tout de suite. Monsieur Brennan a
22 témoigné devant la Commission; il a dit que dans son rôle, en qualité de sous-
23 commissaire responsable de la police contractuelle, il aurait dû être informé de la
24 situation sur le terrain en Nouvelle-Écosse le 18 avril le plus vite possible, de sorte qu’il
25 puisse déterminer si la division H a besoin ou non d’autres services ou équipement afin
26 d’intervenir.

27 Monsieur Brennan a témoigné qu’il a eu vent de la situation en
28 Nouvelle-Écosse après le décès de la gendarme Stevenson, vers 11 h du matin le 19

1 avril, donc 13 heures après le début de la situation. Monsieur Brennan aurait dû être
2 informé tout de suite, dès que l'équipe complète d'intervention était autorisée, le 18
3 avril, de sorte qu'il pouvait donc vérifier si d'autres ressources étaient disponibles. Le
4 plan A comprenait un avis donné à Monsieur Brennan; on ne l'a pas avisé. Le plan B
5 aurait dû comprendre ce même élément aussi.

6 On reconnaît que des leçons ont été tirées par la GRC sur cette
7 question et que des changements ont été apportés à la politique, étant donné ce que
8 nous avons vu avec la demande du document et aussi la tragédie de la Saskatchewan.
9 Les Goulet suggèrent que les commissaires considèrent dans les recommandations
10 que des leçons tirées sur la GRC sur le manque de support aérien et les changements
11 apportés dans la politique soient inclus dans le manuel d'opération de la STO, comme
12 une liste de vérification, de sorte que le prochain gestionnaire de risques ou le prochain
13 CIC qui recevra une demande de support aérien saura quoi faire et qui contacter.

14 La technologie – le défaut ou l'incapacité des membres à utiliser
15 Pictometry pendant l'incident a aussi été discuté par mes collègues hier et aussi, nous
16 avons aussi vu des représentations écrites de quelques ONG. La famille Goulet
17 recommande que les membres de la GRC aient accès en tout temps à des
18 technologies de l'information, de l'informatique, étant donné la possibilité que les
19 informaticiens puissent travailler à distance et peuvent aussi se... peuvent aussi aider
20 les membres avec leurs problèmes d'informatique. Cela ne coûterait pas cher et ce
21 serait très, très utile que les membres de la GRC qui interviennent lors des incidents
22 critiques et qui vivent des difficultés et des frustrations avec l'utilisation des logiciels et
23 ce serait bien qu'ils puissent appeler un informaticien de sorte... par exemple, qu'ils
24 puissent déterminer qu'il existe d'autres sorties de Portapique.

25 On pourrait parler de la possibilité de retirer certaines tâches de la
26 police et les confier à d'autres personnes qui sont plus formées pour que les policiers
27 puissent travailler, faire leur travail, leur travail policier.

28 Imputabilité. Monsieur Bryson a parlé du fait que monsieur O'Brien

1 avait... s'était activé après avoir consommé quatre ou cinq tasses, mais c'était
2 probablement une estimation conservatrice. Je représente que la seule chose la plus
3 choquante que cela est que le fait qu'il se déploie lui-même ce soir et que la GRC ait
4 mal géré cette question devant la Commission. Le sergent O'Brien a témoigné devant la
5 Commission en disant que malgré l'alcool qu'il avait consommé, il n'était pas... il était
6 capable de travailler et la seule raison pour laquelle il... sa femme l'a conduit au travail
7 et que, bon, c'était qu'il ne voulait pas que ça paraisse mal, mais c'est ridicule, c'est
8 inacceptable.

9 Les citoyens de la province doivent s'attendre à ce que les policiers
10 qui sont au travail n'aient pas consommé. Le surintendant principal Leather nous a dit
11 qu'il n'était pas au courant de cette circonstance, mais il a accepté que les membres qui
12 consomment de l'alcool et qui se redéplient n'est pas idéal, et même, ce n'est pas
13 permis par la politique, mais le fait de soutirer cette information de la GRC a laissé
14 l'impression que les règles ne s'appliquent pas à la GRC et que... et ce que nous ne
15 savons pas, nous, les civils, ne nous fera pas de mal. Il est difficile d'articuler des
16 recommandations à ce sujet. Ce qu'il faut faire, c'est d'avoir une surveillance civile de la
17 police en Nouvelle-Écosse.

18 On va en dire davantage de l'agent de liaison avec les familles,
19 mais c'est un problème de l'acceptation par les policiers de trop de rôles, dont plusieurs
20 pour lesquels ils n'ont pas la formation adéquate. Ils font ce travail, mais mal, et cela
21 leur occupe... cela accapare beaucoup de leur temps. Par exemple, il a beaucoup été
22 question des appels concernant des crises de santé mentale ou des crises de
23 toxicomanie. Notre recommandation pourrait être la création de centres de
24 désintoxication payés par la Nova Scotia Liquor Commission de sorte que la police n'ait
25 pas à utiliser ces précieuses ressources pour criminaliser la toxicomanie aux frais non
26 nécessaires de notre système de justice.

27 Finalement, la formation et l'éducation de la police. On va en dire
28 davantage dans nos représentations écrites, mais la formation six mois au Depot et six

1 mois au travail, ce n'est pas suffisant dans le monde actuel. Les infirmières sont une
2 profession comparable aux fins des discussions d'équité salariale. Les infirmières
3 doivent faire un baccalauréat de quatre ans avant de commencer leur carrière. Je suis
4 d'accord avec les représentations des participants que nos policiers doivent être mieux
5 formés avant de les envoyer à faire leur travail dans le monde d'aujourd'hui. Nous
6 devons suivre l'exemple et en développant un baccalauréat de services policiers et cela
7 devrait être une formation nécessaire pour tous les policiers au Canada. C'est peut-être
8 la seule façon de corriger la culture de la GRC et d'autres problèmes comme la police
9 discriminatoire et la sous-protection de nos communautés minoritaires.

10 Ce sont mes représentations, Commissaires. Si vous avez des
11 questions, je vous écoute.

12 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre Lenehan.

13 On va prendre une pause. C'est qui maintenant? Ça va être
14 Me Topshee ensuite.

15 Donc, pause de 15 minutes.

16 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Merci. Pause des procédures. Reprise
17 dans 15 minutes.

18 --- **L'audience est en pause à 10 h 56**

19 --- **L'audience est reprise à 11 h 14**

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue. C'est la
21 reprise des procédures.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Topshee, s'il vous plait.

23 **--- REPRÉSENTATION PAR Me STEPHEN TOPSHEE:**

24 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les
25 Commissaires.

26 Je m'appelle Steve Topshee. Je représente, avec mes collègues à
27 Burchell MacDougall, Linda Hupman et James Russell, nous représentons les familles
28 Tuck-Oliver et les familles de Lillian Campbell.

1 Linda Hupman va aborder des enjeux et des aspects en ce qui a
2 trait à la famille Tuck-Oliver; moi, je vais aborder les enjeux liés à la famille de Lillian
3 Campbell. Ces aspects-là sont les suivants : les avis de décès des plus proches
4 parents, « En Alerte », les barrages routiers, les points de contrôle, le soutien aérien, et
5 les connaissances locales dans les régions rurales.

6 Je passerais maintenant à la question des services contractuels de
7 la police et de la GRC et le manque de transparence, de reddition de comptes et de
8 surveillance – tout ce que j'aborderai davantage dans nos écrits, dans nos soumissions
9 par écrit.

10 Lillian Campbell était une résidente à Wentworth où elle habitait
11 avec son mari Michael Hyslop. Ils avaient un fils, Chaz Hyslop. Sa carrière
12 professionnelle, c'était d'abord comme infirmière autorisée, a terminé sa carrière des
13 Services de santé du gouvernement du Yukon. Le couple a déménagé dans la vallée
14 de Wentworth suite à leur retraite pour profiter de leurs années de retraite.

15 Lillian Campbell a été assassinée au côté de la rue sur
16 l'autoroute 4 à Wentworth à environ 9 h 30 le dimanche 19 avril 2020. Plus tôt ce matin-
17 là, Lillian a été prendre sa marche quotidienne quelque part entre 9 h 02 et 9 h 12 ce
18 matin-là. Son mari Michael s'attendait à ce qu'elle revienne entre 10 heures et demie et
19 11 heures puisqu'elle marchait d'habitude pendant une heure et demie à deux heures.
20 Elle n'est pas retournée.

21 Michael a reçu un appel de sa belle-mère, voici ses... je le cite :

22 « Ma belle-mère m'a téléphoné à environ 10 h 45 me
23 demandant si Lillian était avec moi. J'ai dit : 'Non, elle
24 est partie prendre une marche en montant le chemin
25 de la vallée.' Elle a dit qu'elle a entendu parler de
26 fusillades à West Wentworth, également au sujet
27 qu'une femme avait été tuée, abattue à Wentworth et
28 que je devais aller chercher Lillian.

1 Je suis parti directement et j'ai conduit de la maison
2 jusqu'au carrefour de l'autoroute 246 et de
3 l'autoroute 4. Il y avait une grande présence policière
4 qui y était déjà et l'autoroute 4 était bloquée. Je n'ai
5 pas entendu de sirènes, je n'avais aucune idée qu'ils
6 étaient là. J'ai sorti de ma voiture, je pouvais voir
7 quelqu'un qui gisait sous une couverture devant la
8 voiture (sic) de Reg Jay. J'ai dit à l'agent de police
9 que je cherchais mon épouse qui était partie prendre
10 sa marche et elle n'était pas encore revenue. Il m'a dit
11 de rentrer de nouveau dans ma voiture. Je lui ai dit
12 encore une fois pourquoi j'étais là et je lui ai
13 également dit ce qu'elle portait. Il m'a dit de rentrer de
14 nouveau dans ma voiture et que quelqu'un viendrait
15 me voir sous peu.

16 J'ai attendu peut-être 15-20 minutes dans ma voiture,
17 et là, une sedan grise avec deux agents de police a
18 descendu l'autoroute 4 de la direction de West
19 Wentworth. Ils sont rentrés dans la zone bloquée et je
20 pouvais les voir en train de parler à d'autres. Ils sont
21 ensuite venus à ma voiture et un agent de police m'a
22 dit que mon épouse était décédée. J'ai sorti de ma
23 voiture, j'ai essayé de me mettre debout, mais je
24 trouvais que c'était difficile de le faire. L'agent de
25 police m'a demandé si j'avais de la famille ou de la
26 famille proche, je lui ai dit que ma belle-mère était
27 proche. Les deux agents de police m'ont conduit
28 jusqu'à la maison de ma belle-mère et là ils sont

1 partis.
2 J'ai retourné à ma maison plus tard cet après-midi-là.
3 Plus tard, plus tard dans l'après-midi du 19, deux
4 détectives de la GRC sont rentrés chez moi et m'ont
5 présenté leurs condoléances, ont pris les
6 renseignements personnels de Lillian et sont partis.
7 Ils ont mentionné que quelqu'un serait en contact
8 avec moi plus tard à l'avenir. J'ai reçu des appels de
9 soutien aux victimes, également de l'Unité des crimes
10 majeurs de la GRC, mais on m'a donné peu de
11 détails sur ce qui s'était passé. J'ai reçu des
12 renseignements sur des services de soutien qu'ils
13 allaient me fournir. La majorité des renseignements
14 que j'ai reçus, c'est des diverses sources des
15 médias. »

16 Alors, l'avis pour les plus proches parents. Comme on l'a entendu,
17 monsieur Hyslop est resté dans son véhicule proche, seul, tel que dirigé. Il pouvait voir
18 le cadavre qui gisait sous la couverture, il ne savait pas où se trouvait son épouse.
19 J'imagine si cela se passait avec votre proche (inaudible), c'est inhumain. Nous ne
20 disons pas que les gestes des agents de police étaient délibérés ou planifiés, il semblait
21 qu'il n'y avait aucune formation ou des plans pour comment traiter les agents... les
22 membres de famille dans la suite d'une tragédie.

23 Malheureusement, ce patron de comportement s'est répété tout au
24 cours de la tragédie. Les avis de décès aux parents plus proches pour Heather O'Brien
25 et madame Beaton nous viennent à l'idée. Nous suggérons un protocole des
26 recommandations, un protocole pour des avis de décès des plus proches parents.

27 Le système « En Alerte ». Lillian a laissé chez elle entre 9 h 02 et
28 9 h 12 du matin du 19. Elle n'avait pas son téléphone cellulaire avec elle. Elle a été

1 assassinée aux alentours de 9 h 30. Dans sa maison, la télévision était allumée,
2 l'ordinateur était allumé et les téléphones étaient allumés. Lillian et Michael n'étaient
3 pas des utilisateurs de Twitter. Nous savons que Twitter était la méthode de
4 communication utilisée par la GRC.

5 Nous savons également que la GRC allait envoyer un message
6 « En Alerte » le 19, mais avant que cela puisse être envoyé, l'auteur a été abattu.
7 C'était aux alentours de 11 h 25, peu après 11 h 25.

8 Nous avons appris que des étapes ont été entreprises par la GRC
9 pour justement mettre en place des formations concernant l'alerte et aussi un système
10 qui a été utilisé lors des évènements horribles de Saskatchewan. Nous suggérons aux
11 commissaires qu'ils élaborent, qu'ils fassent des recommandations pour le
12 gouvernement pour justement commencer immédiatement la mise en service pour ce
13 qui est de l'alerte du public pour toute alerte à l'avenir.

14 Pour ce qui est des points de contrôle, quelques heures avant en
15 matinée du 19 avril, la GRC a justement chargé un officier sur l'autoroute
16 transcanadienne, qui est une route possible pour... de Portapique au Nouveau-
17 Brunswick. Un point de vérification ou un barrage à être... une voie de contrôle a été
18 établie là-bas en matinée. Le lieu de l'assassinée, c'est aussi une route qui mène vers
19 le Nouveau-Brunswick, elle n'est pas utilisée par les... il n'y avait aucun point de
20 contrôle sur cette route, sur la route 4.

21 Les recommandations portent sur trois points. Pour ce qui est des
22 protocoles de politiques, pour un plan opérationnel d'urgence pour justement décider
23 des points d'entrée et de sortie si toutefois il arrive le même évènement. Il semble que
24 la division « H » de la GRC a cette politique dans les tiroirs et qui n'a jamais été mise en
25 œuvre. Donc, il y a aussi un besoin au sujet de cette question.

26 Soutien aérien. Il est très préoccupant que pendant que cette
27 tragédie se passait à Portapique, la GRC ne savait pas que le soutien aérien était
28 disponible. C'était vers 23 h 16 du 18 avril 2020 que la GRC, c'est-à-dire le responsable

1 des risques a été informé qu'il n'y avait aucun soutien aérien qui pouvait avoir lieu.

2 Et (inintelligible) que la possibilité pour l'hélicoptère de la GRC,
3 parce que ce qui aurait pu aider pour ce qui est de localiser l'auteur. Les membres de
4 service qui ont fait appel – ce qui est connu dans le document de base – pour
5 demander le soutien aérien – je cite :

6 « Ils étaient aussi à la recherche de nos services, ils
7 cherchaient un hélicoptère qui avait vision infrarouge
8 pour assister à la localisation de l'auteur. C'est venu
9 de la part des intervenants de Colchester plus tôt
10 dans la journée. Cependant, on a appris qu'il n'y avait
11 aucun hélicoptère qui était disponible. »

12 Le pilote de Moncton de la GRC, qui compte 40 ans d'expérience,
13 a fait une déclaration à la Commission, gendarme Doherty, croit que l'avion de la GRC
14 aurait bien servi pour attraper l'auteur en raison des capacités de l'avion en question.
15 En fait, pour les avions où l'aéronef aéroporté, ça aurait pris 45 minutes. Donc, on parle
16 de proximité... c'était à proximité de 45 minutes, 112 kilomètres ou 60 kilomètres
17 nautiques, c'était la distance à parcourir par un avion. Si on avait un avion qui était
18 disponible, on aurait mis 0,3 heure en plus du fait que l'environnement et le climat
19 étaient très favorables, mais il n'y avait pas de plan B.

20 Les agents d'intervention à tous les niveaux qui demandaient cela
21 pendant la nuit et très tôt dans la matinée du 19, des appels téléphoniques, des
22 courriels ont commencé dans, justement, le sens pour rechercher et demander de l'aide
23 de support aérien. Le Centre de coordination de secours était à la recherche de
24 secours, par exemple demander à Transports Canada, le service de GRC de Moncton,
25 et à 11 h 13 du 19 avril, le commissaire, le surintendant principal Leather ont demandé
26 aux Forces canadiennes, ils ont avancé des demandes. Comme nous savons,
27 l'hélicoptère DNR a été localisé et très tôt dans la matinée du 19 pour justement des
28 buts d'évacuation. Il peut juste voler pendant le jour, il ne pouvait pas voler, il n'était pas

1 équipé de caméras infrarouges.

2 Donc, nous avons essayé de trouver des ressources, comme nous
3 avons souvent entendu parler lors des témoignages. Malheureusement, ont contribué
4 justement au résultat tragique qui a eu lieu. Il semble que la division « H » de la GRC
5 aurait pu justement... et encore une fois, ce qui est suggéré, c'est qu'il y ait plus de
6 supervision.

7 La connaissance locale dans les domaines ou les zones rurales. Il
8 y a plusieurs exemples du 18 et du 19 avril lorsque des agents n'avaient pas de
9 connaissances qui a (inintelligible) qui a malheureusement eu un impact négatif. Depuis
10 le premier agent, le premier intervenant jusqu'au responsable d'incidents critiques ou
11 plutôt gestionnaire des risques, très peu d'entre eux avaient des connaissances de la
12 région et des zones pour pouvoir justement assister et soutenir justement la GRC et
13 d'autres juridictions. Et ayant des agents supplémentaires qui connaissaient la région.
14 Ce qui a fait que deux des agents se sont perdus et qu'ils recherchaient des, justement,
15 leur chemin. Un autre agent a été assigné pour aller... cet agent ne savait pas où a eu
16 lieu les coups de feu et donc il ne savait pas où aller. L'auteur a... était passé par ce
17 coin, il est passé par la caserne des pompiers. Et aussi le Centre, il y avait eu des
18 résidents de la communauté là-bas. Ces gens connaissaient bien les routes, les pistes
19 et les gens de la communauté, on ne les a pas appelés.

20 Les agents de conservations de la Nouvelle-Écosse auraient pu
21 être appelés, parce qu'ils connaissaient la géographie de la région, toutes les routes. Ils
22 avaient des outils de cartographie, ils étaient disponibles H24. Ils auraient pu aider.
23 Nous disons... excusez-moi. Les recommandations que devraient faire les
24 Commissaires, c'est pour faire usage de toutes les ressources qui sont disponibles. En
25 plus, c'est-à-dire, y compris les forces de police municipale, les agents de la
26 conservation des... géographiques, pour justement gérer dans ce genre de situation ou
27 intervenir dans ce genre de situation.

28 Aussi, pour ce qui est du maintien de la police, de la... il est

1 question de supervision, de transparence. À travers le Canada il y a une grosse
2 déception par rapport à la GRC. Entre autres le rapport de la Colombie-Britannique au
3 sujet de la GRC qui parle des actes de... qui recommande que la Colombie-Britannique
4 doit arrêter de faire appel à la GRC, mais plutôt de faire appel aux forces de police
5 municipale. Ça va justement mener, assurer plus de cohérence pour ce qui est des
6 normes de formation en Colombie-Britannique. Donc le tout pour assurer la
7 responsabilité, la transparence et assurer ou récupérer un tant soit peu la confiance des
8 communautés. Et il y est aussi question de préoccupations, d'agent du système, tel que
9 le système... le racisme systémique. Des préoccupations au sujet de l'intervention pour
10 ce qui est de la dépendance de substances. Aussi comment fonctionne la police. La
11 GRC a échoué pour justement mener à bien leur mandat quant à assurer la sécurité
12 des résidents à travers toute la province, en particulier les communautés des Premières
13 Nations. Aussi pour manque de ressources.

14 Aussi il est question, il y a eu un appel de revoir le tout. Le comté
15 de Colchester a exprimé des préoccupations avec le personnel de la GRC depuis 2015
16 et ils ont demandé au service de police de Truro d'élaborer une proposition pour la
17 police du comté de Colchester. Ça, ça a été avant les pertes massives. Trois autres
18 municipalités en Nouvelle-Écosse doivent revoir des points. L'ancien ministre de la
19 Justice de la Nouvelle-Écosse a indiqué à la GRC, lorsqu'il est question d'un examen
20 avant qu'il ne finisse son mandat, il était question de traiter ça de façon équitable. En
21 résumé, la recommandation provenant de... pour (inaudible) à Portapique se doit être
22 actionné et mis en œuvre. Elle a besoin d'être formalisée. Qu'elle soit mesurée par
23 progrès. Lorsque, dans les vieux temps, c'est-à-dire anciennement, et ce n'est plus le
24 cas. Il ne suffit plus de se serrer les mains. Il est question de passer en revue pour
25 avancer à l'avenir. Nous encourageons la communauté pour... à venir avec des
26 recommandations qui soient opportunes.

27 Il est question de transparence, numéro deux, la transparence dans
28 toutes les étapes entreprises dans le cas de la mise en œuvre par la GRC. Il doit y avoir

1 de la responsabilité locale pour construire de nouveau la confiance ou rétablir la
2 confiance et pour assurer justement la sécurité du public et de celle de la police. Si la
3 GRC veut garder le maintien de l'ordre, elle doit être motivée et ouverte au changement
4 sinon les contract... les partenaires contractants vont s'éloigner, ne vont plus être
5 intéressés par les contrats ou les ententes avec la police... la GRC, et vont se tourner
6 vers les forces de police municipale. Je vous remercie.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Topshee.

8 Mme Hupman va parler sur les autres questions.

9 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me LINDA HUPMAN :**

10 **Me LINDA HUPMAN:** Merci. Bonjour Mesdames, Monsieur les
11 Commissaires. Aujourd'hui je vais partager avec mon équipe pour parler sur cet
12 événement des pertes massives et aussi pour les membres de la famille Tuck Oliver à
13 comprendre à ce qui s'est passé à ses trois membres de famille. Pendant, justement,
14 les pertes massives et aussi on va parler des recommandations, on va couvrir certaines
15 questions, certaines préoccupations dans le cours de cette enquête sur les pertes
16 massives et aussi parler des recommandations conformément aux attentes de la
17 Commission. Certains points n'ont pas été couverts par les premières présentations. Ou
18 plutôt des présentations des collègues. Donc nous comptons couvrir cela.

19 Je vais parler des témoignages pour ce qui est passé à Cobequid
20 Court, quelques commentaires sur la chronologie des meurtres qui ont eu lieu dans la
21 nuit du 18 avril. Il n'y a pas de témoignage devant cette Commission pour des
22 conclusions définitives pour préciser les circonstances et la chronologie de ce qui s'est
23 passé à Aaron Tuck, Jolene Oliver et Emily Tuck.

24 Dans le cours de cette enquête, les enquêteurs de la Commission
25 des pertes massives ont recueilli toutes les informations et nous sommes d'accord qu'il
26 est plus probable que le document de base intitulé « *Portapique la nuit du 18 avril*
27 *2020* » qui dit que l'auteur a été à Cobequid Court après avoir quitté la résidence des
28 Blair où il avait tué... et aussi Peter Bond qui a été laissé à Cobequid Court. Ça s'est

1 passé entre 10h05 et 10h15. Ces informations, aussi il y a l'échange de textos qui était
2 après 10h03 et aussi l'auteur... Et Mme McCully qui était en dehors de sa résidence
3 entre... Ce qui s'est passé dans le sens opposé, nous ne l'avons jamais su. Aucun des
4 scénarios n'est arrivé à la conclusion pour dire ce qui s'est passé entre 22h05 et 22h20.
5 Donc pour ce qui est de chronologie plus précise par rapport aux lieux de Portapique.
6 Aussi il était probable que l'auteur avait quitté la propriété immédiatement après
7 l'assassinat de Corrie Ellison. Et il y a eu aussi une vidéo de surveillance à Great
8 Village qui montrait la réplique de l'auto-patrouille de la police qui passait par là à
9 22h51.

10 Donc certains points qui nous préoccupent pour la... nos clients, la
11 famille Tuck Oliver, toutes les... avec tous les témoignages qui ont eu lieu, l'objectif de
12 la présentation d'aujourd'hui, je vais me baser sur trois points qui compte énormément
13 à la famille de mes clients. Donc les trois points sur lesquels, donc numéro un, on
14 recherche de l'information au sujet de leurs membres disparus. La famille a recherché
15 de l'information et a eu des... un manque... a vécu un certain manque d'information et
16 de retour d'information. Ça n'a eu lieu que 19 heures après. Numéros deux, les proches
17 parents qui ont eu des difficultés pour recevoir des informations opportunes au sujet
18 des membres de leur famille une fois qu'ils ont été découverts. Et une fois qu'ils ont
19 appris qu'ils étaient décédés, ils ont cherché à comprendre qu'est-ce qui leur est arrivé.
20 Le numéro trois, les services de victimes qui couvrent justement l'implication de l'agent
21 en charge de la liaison avec les familles, de la GRC.

22 Donc recherche d'information pour les membres de famille. Le
23 dimanche 19 avril, et je vais aller avec plus de détails maintenant. Les membres de la
24 famille Tuck Oliver, ils ont vécu une expérience terrible lorsqu'ils recherchaient des
25 informations au sujet de leur famille. Ils méritaient d'avoir quand même des informations
26 au sujet de leurs membres. Donc tel qu'il est mentionné dans le document de base pour
27 ce qui est de la recherche des proches parents et la notification à leur sujet, leurs
28 épreuves, leur calvaire avait commencé dès le matin lorsqu'il était question d'un appel

1 de routine vers sa fille dimanche matin, il n'y avait pas de réponse.

2 Lorsqu'un deuxième appel a eu lieu, Mme Oliver a assumé que la
3 famille était sortie, parce que Jolene n'était pas en mesure de prendre l'appel. Ensuite,
4 elle a allumé sa télévision. Elle a appris les nouvelles, qu'il y a eu des fusillades à
5 Portapique en Nouvelle-Écosse. Mme Oliver avec sa fille Cristelle (phon), a tout de
6 suite fait des tentatives, a essayé à maintes reprises d'appeler, d'envoyer des textos,
7 mais sans aucun résultat. Elle a fini par appeler la GRC, elle n'était pas sûre quel
8 numéro... sur quel numéro elle pouvait les avoir, mais on lui a dit qu'ils étaient occupés,
9 donc elle a essayé de joindre la division de Bible Hill de la GRC, où elle a essayé
10 d'avoir des informations. Elle n'en a reçu aucune, elle a laissé alors ses coordonnées
11 pour justement avoir... elle leur a dit qu'elle ne pouvait pas entrer en contact avec les
12 membres de sa famille. À 11h, heure de l'Atlantique, Bonnie Oliver était tellement dans
13 la détresse que Cristelle et Tammy (phon.) ont poursuivi les efforts pour rejoindre la
14 GRC. Après midi, la cousine d'Emily, Sarah (phon.) a essayé de rejoindre ses amis sur
15 les médias sociaux, mais personne n'avait de nouvelles sur la famille.

16 Pendant l'après-midi les membres de la famille ont poursuivi leurs
17 efforts pour rejoindre la GRC en appelant le 9-1-1 et ensuite, en appelant l'un des
18 agents de communication de la GRC qu'ils avaient vus aux nouvelles. Ils ont reçu une
19 réponse à cet appel, ils ont donné leurs informations et leurs coordonnées, et aussi les
20 coordonnées d'Aaron, Jolene et Emily. On sait, des documents fondamentaux que vers
21 3h20 de l'après-midi c'était le caporal Jared MacDonald (phon.) a pris la relève comme
22 commandant de la scène. Pendant son quart, la STO a envoyé des messages au poste
23 de travail mobile dans sa voiture, sur les enquêtes, les demandes placées par les gens
24 qui étaient préoccupés par le sort de leurs amis et leurs proches. Dont une femme en
25 Alberta qui cherchait de l'information sur sa sœur qui vivait sur la Court Cobequid.

26 Et finalement, vers 4h49 de l'après-midi, le caporal MacDonald
27 s'est présenté aux résidences Bond et Oliver Tuck de la Court Cobequid et il a trouvé
28 deux personnes décédées dans chaque résidence. Ce n'était pas avant que d'autres

1 membres arrivent vers 5h30 pour visiter toutes les maisons que le corps d'Emily Tuck a
2 été retrouvé aussi.

3 Entre 4h02 et 6h30 de l'après-midi, une personne de la STO a
4 envoyé des courriels au triangle de commandement pour communiquer les demandes
5 de Bonnie Oliver et d'autres, de l'employeur de Jolene, la mère d'un ami d'Emily, un
6 ami d'Aaron, la sœur de Jolene et d'autres personnes. Et à 7h55, un autre courriel a été
7 envoyé au triangle de commandement pour aviser qu'il y avait une autre demande 9-1-
8 1 pour chercher de l'information sur les... ces personnes, qui a été envoyé au
9 gendarme Bent (phon.) à 8h12. On sait, selon les sources du document fondamental
10 que la recherche, les recherches ont été terminées vers 8h35 du soir et les cinq
11 victimes étaient les seules victimes qui avaient été trouvées. J'ai pris le temps de vous
12 présenter ces détails afin de vous montrer que le retard de la réponse à ces enquêtes
13 raisonnables sur le sort des gens qui vivaient là où l'incident se produisait n'était pas
14 adéquate. Donc on n'avait pas pris les mesures nécessaires pour répondre à cet
15 incident. Donc le débit d'appel des proches qui... et des amis des personnes qui étaient
16 exposées au danger et avec qui ils ne pouvaient pas avoir de contact.

17 Aujourd'hui les nouvelles se répandent rapidement sur tous les
18 médias sociaux, les différents outils électroniques. Il faudrait donc s'attendre à ces
19 appels. Les services de police doivent être capables de répondre à ces appels sur les
20 victimes possibles, de manière planifiée et organisée avec des gens dédiés. Cette
21 question des demandes des personnes qui cherchaient de l'information sur leurs
22 proches, quand ils ne pouvaient pas les contacter tombe dans la catégorie des
23 mandats... tombe sous la rubrique des étapes que l'on a... les mesures prises pour
24 informer les familles des victimes.

25 Je me réfère à la séance de consultation des participants sur la
26 défense des droits des victimes et surtout les présentations au nom du service de police
27 de Toronto, et le service de police régional de Peel qui ont des unités pour répondre à
28 plusieurs aspects d'un incident impliquant beaucoup de victimes, mais aussi... mais

1 surtout de recevoir des demandes sur les personnes portées disparues et les
2 personnes qui pourraient être impliquées dans l'événement qui se produit. Leur modèle
3 comprend donc des personnes qui sont dédiées à cette tâche. Je crois que le service
4 de police de Toronto a une unité qui s'appelle *Victim Management Response*, tandis
5 que dans Peel, c'est *Major Events Mass Casualty Unit*. Donc la présentation de ces
6 initiatives indique que les deux sont des œuvres en chantier, mais ils ont établi un cadre
7 d'intervention qui indique qui fait quoi, quand et comment. L'information présentée par
8 ces personnes, inspecteur Thomas Worfield (phon.) et Mme Ellen Burton (phon.),
9 détective-gendarme et aussi Daniel Botano (phon.) pour le service de Toronto, nous
10 indique comment prendre l'initiative et être proactif nous permet... devrait être au radar
11 de tous les services de police du Canada, dont la GRC dans son rôle comme service de
12 police national et service de police contractuel et... contractuel aux groupes
13 autochtones. Parfois, donc on peut avoir des civils qui peuvent être dédiés à ces
14 tâches. Et il faut aussi établir une ligne 1-800 au début d'un évènement pour que les
15 gens puissent appeler et demander de l'information sur les gens disparus.

16 Ensuite, ils ont parlé des procédures et des technologies qui sont
17 disponibles et les gens qui ont été formés pour utiliser ces choses et qui permettent
18 donc de raccorder les enquêtes aux situations sur place. Cela enlève... déleste une
19 partie du fardeau des gens qui sont responsables de l'intervention. C'est très naturel et
20 logique que les gens vont appeler, mais il n'est pas nécessaire d'avoir des personnes
21 dédiées à cela à temps plein; de façon logistique, ça pourrait être une unité activée au
22 moment nécessaire, au besoin, qui serait formée pour adopter ce rôle. Mais quand ces
23 évènements se produisent – on espère que ces évènements seront rares – quand ces
24 évènements ne sont pas en cours, ces gens auraient d'autres fonction, mais leur rôle
25 lors d'un tel évènement serait d'activer cette unité. Je peux imaginer combien ça aurait
26 été plus facile pour Bonnie Oliver (phon.) s'il y avait eu un numéro 1-800 auquel on
27 aurait pu faire une demande d'information.

28 Si je songe à l'épreuve de nos clients, nous suggérons la

1 recommandation... à la Commission de recommander que ces préoccupations soient
2 abordées, que la GRC mette en œuvre une unité de gestion des incidents impliquant
3 plusieurs victimes calquée sur les services qui existent maintenant à Toronto et à Peel
4 et de commencer ce processus au moins... au plus tard six mois après la date de la
5 recommandation. Et on demande aux commissaires d'élargir cette recommandation
6 pour englober tous les services de police du Canada, que tous ces services agissent
7 pour mettre en œuvre une telle unité ou sous réserve de la possibilité de mettre en
8 place des mécanismes pour les petits services, pour que les petits services puissent
9 établir de telles unités de manière contractuelle avec la GRC ou d'autres services plus
10 importants.

11 Ensuite, un autre aspect important; vous avez déjà entendu de
12 plusieurs familles que bon... que la recherche d'information, les documents indiquent
13 qu'il y a plusieurs versions qui indiquent... plusieurs versions qui ne se correspondent
14 pas sur comment la famille Tuck et Oliver a été informée de ces choses, des
15 différents... Pendant le jour, la famille en Alberta suivait les nouvelles pour essayer de
16 voir combien de victimes il y avait et un moment donné, le nombre de victimes a grandi
17 de trois – c'était le nombre de membres de leur famille. Mais ils ont dû attendre encore
18 quelques heures de plus avant d'obtenir la confirmation de leur décès.

19 Les détails de ces écarts entre le récit de la GRC... les détails de
20 toutes ces actions par la GRC sont établis... sont inscrits dans le paragraphe 165 et
21 170 sur les avis de décès donnés aux plus proches parents. Mais il serait difficile de
22 régler quand exactement ces avis ont été donnés, mais l'aspect important est le
23 suivant : entre la découverte des fouilles à 4 h 49 et la confirmation donnée à la famille
24 beaucoup d'heures plus tard, les familles ont dû attendre pendant des heures si oui,
25 leurs proches avaient été tués. Ils avaient demandé, fait des appels pendant des heures
26 et des heures; ils avaient reçu de l'information... ils avaient donné de l'information au
27 preneur d'appels sur les coordonnées de leurs proches et pourtant, ils ont dû attendre
28 de cinq à six heures pour obtenir l'avis qu'ils recherchaient. Nous trouvons que c'était

1 trop long. Oui, c'était un évènement horrible, de grande envergure et la police devait
2 composer avec une situation très difficile, mais les familles auraient pu s'attendre à ce
3 que les victimes soient... le décès des victimes soit leur soit avisé plus rapidement.

4 Donc, nous recommandons le suivant – que la GRC révise et
5 améliore les protocoles d'avis de décès aux plus proches parents et aussi, de les
6 adapter aux évènements impliquant plusieurs victimes où parfois, les protocoles
7 réguliers pourraient avoir pour effet de retarder la confirmation pour les membres des
8 familles des victimes. C'est très important aujourd'hui, où des nouvelles sont diffusées
9 tellement rapidement; il est souvent important que les gens... il est important que les
10 gens ne reçoivent pas les avis par un intermédiaire autre que la police.

11 Ensuite, il faut parler de l'agent de liaison avec les familles. Nos
12 clients ont des commentaires très positifs sur les services fournis par cette personne, le
13 gendarme Wayne Bent. Au tout début et pendant toute la période après l'incident, ils
14 ont apprécié ses efforts de les maintenir à l'affut des évènements et nous avons aussi
15 trouvé que c'était une tâche très difficile à affecter à une seule personne et qu'il aurait...
16 pour être juste envers les familles et envers le gendarme Bent, il aurait fallu affecter
17 beaucoup plus d'agents de liaison. Telle que la preuve l'a indiqué, des membres
18 comme le gendarme Bent n'ont jamais été formés de façon formelle pour jouer ce rôle –
19 et encore là, je dois me référer aux unités créées à Toronto et à Peel. Selon ces
20 présentations, les rôles... ces rôles sont affectés à ces unités-là et ils ont un
21 programme de formation pour cette partie de leur mandat. Ils sont en train de former
22 des gens pour être de bons agents de liaison. Ce ne sont pas nécessairement des gens
23 qui sont dédiés à ce rôle à temps plein; c'est peut-être des gens qui ont d'autres
24 fonctions, d'autres postes, mais ils seraient formés et prêts à être déployés pour
25 intervenir avec les familles lors d'un tel évènement.

26 La GRC doit étudier ce qui se fait par... ce qui est fait par le service
27 de Toronto et le service de Peel pour essayer de ne pas avoir à réinventer la roue.
28 Nous proposons donc que la GRC identifie immédiatement les gens dans chaque

1 division qui seraient donc désignés et formés comme agents de liaison qui pourraient
2 être déployés, le cas échéant.

3 Les services aux victimes – nos clients se sont prévalus de
4 plusieurs services dans le cadre de ce programme en Nouvelle-Écosse, mais leur
5 emplacement en Alberta leur a causé des problèmes qui n'auraient pas été le cas –
6 probablement, du moins – s'ils avaient pu chercher ces services en Nouvelle-Écosse.
7 Le contact initial par l'agence en Nouvelle-Écosse était assez rapide, environ quatre
8 jours après l'évènement. Mais il aurait été utile aussi de recevoir un appel plus tôt. Il
9 était difficile pour nos clients d'obtenir un portrait clair de ce qui était disponible,
10 comment accéder aux services, comment gérer, faire le travail pour obtenir le
11 counseling. Tout cela a été difficile pour les membres de la famille. Le facteur de la
12 distance était encore problématique pour obtenir, par exemple, le financement
13 nécessaire pour couvrir le counseling pour les membres en Alberta. Les fonds offerts
14 par la Nouvelle-Écosse n'étaient pas suffisants pour les services offerts en Alberta.
15 D'autres fonds ont été fournis finalement, mais il a fallu faire beaucoup de travail pour
16 obtenir ces fonds. Ce stress additionnel était inacceptable.

17 Bien que des membres de cette unité ont été utiles, c'était difficile
18 d'utiliser les services. Les membres de la famille en Alberta ont dû chercher leurs
19 propres conseillers pour la plupart, leur propre thérapeute parce que les services aux
20 victimes en Nouvelle-Écosse ne savaient pas comment... à qui faire appel en Alberta.
21 S'il y avait eu, par exemple, une procédure pour le transférer à un programme similaire
22 en Alberta, peut-être que le stress aurait été amoindri. Ils auraient pu, donc, trouver
23 leurs propres services.

24 Il n'est pas évident pour nous s'il y a un moyen établi pour référer
25 les gens dans une autre compétence avec facturation dans la province d'origine, mais
26 sans cela, il serait donc très pratique de mettre en œuvre un tel service de référence.
27 Nous recommandons donc que le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse, que
28 le gouvernement de la Nouvelle-Écosse explore avec d'autres provinces la possibilité

1 d'établir des mécanismes d'échanges de services afin de transférer les cas où les
2 bénéficiaires du service... des services aux victimes puissent se faire transférer leur cas
3 dans leur province de résidence afin de pouvoir recevoir les services appropriés, tout
4 comme on le fait dans d'autres cas.

5 D'autres commentaires sur les questions d'intérêts plus englobants
6 et certains de mes collègues ont déjà abordé certaines de ces questions. Nous nous
7 intéressons à ces questions autant que nos collègues; ces domaines ont un impact sur
8 nos clients et on veut s'intéresser surtout aujourd'hui aux questions plus importantes.
9 L'autre... nous allons parler donc d'autres aspects dans nos représentations écrites.
10 Les problèmes d'établissement du périmètre à Portapique, donc dès l'arrivée des
11 premiers membres et pendant 30 ou 40 minutes après. Les défauts de diffuser les récits
12 des témoins oculaires, la description de l'auteur et de son véhicule, défaut de contacter
13 les résidents locaux et de reconnaître que les... afin d'aider les gens qui étaient sur le
14 terrain d'obtenir une meilleure conscience situationnelle. Confusion du commandement
15 et du contrôle pendant l'évènement, surtout dans les premières heures. J'ajouterais à
16 cela également et je renchérirai les commentaires des autres présentateurs de ce matin
17 que le fait de désigner ces événements comme un incident critique plus tôt aurait pu
18 faire que les interventions soient plus rapides.

19 Le retardement inexcusable de publier l'utilisation de l'auteur d'une
20 autopatrouille, d'une réplique d'autopatrouille et (inaudible) bêtement connu dès le
21 premier appel 9-1-1 et d'autres témoins, notamment les enfants blairs, Andrew et Kate
22 MacDonald, dans les premières 30 minutes en fait de l'évènement. Cela était connu. Le
23 fait qu'on n'ait pas accepté comme ça la preuve que l'auteur utilisait une voiture
24 identifiée plus tôt présumait que le renseignement devait signifier quelque chose...
25 autre chose parce que c'est un peu dur à croire, même si cela était le témoignage d'un
26 témoin oculaire.

27 Les communications dans l'ensemble, la surcharge des canaux
28 radio, le contrôle des scènes de crimes, la dotation... le manque de dotation de

1 personne chronique parmi les membres ordinaires suite à la fusillade de Lillian
2 Campbell à 9 h 30 le dimanche matin le 19, un manque d'efforts de confinement
3 significatifs par la police, comme mon collègue l'a abordé plus tôt et qui serait
4 davantage une question dans nos soumissions écrites.

5 Dans les questions liées au trafic d'armes à feu, la contrebande
6 d'armes à feu à travers les frontières et le besoin d'efforts supplémentaires pour cibler
7 la contrebande du point de vue de la frontière canado-américaine. Le fait qu'on n'a pas
8 bien rejoint les services de police avoisinants – le service de Truro et la Police régionale
9 d'Halifax – des enquêtes tout à fait inadéquates en 2010, 2011 et 2013 de plaintes qui
10 liaient l'auteur à des armes à feu, des menaces à l'endroit de la parenté et des incidents
11 de violence conjugale sont toujours des questions si des actions différentes à ce stade-
12 là auraient pu prévenir ce qui s'est passé en 2020.

13 Les enjeux liés à la suffisance de la formation des cadets de la
14 police, dans ce monde actuel des services policiers; est-ce que la pratique des stages
15 de six mois de formation à Dépôt et six mois de formation dans le milieu du travail, est-
16 ce que c'est le meilleur modèle à l'avenir ou c'est une pratique désuète? Et ici, on fait
17 référence à la pratique finlandaise en matière de ce qui se fait en Finlande.

18 L'utilisation routine de transfert de membres de la GRC, notamment
19 au début de leur carrière à différentes affectations et l'impact potentiellement négatif en
20 ce qui a trait à notamment dans le contexte des services policiers ruraux de faire des
21 connaissances des régions dans lesquelles ils offrent des services.

22 Il s'agit d'un échantillon des éléments, des volets qui nous
23 préoccupent et soulevés par des documents fondamentaux, des témoignages et des
24 tables rondes et d'autres formes.

25 Alors, un bref commentaire sur l'un des mandats de la
26 Commission; les politiques policières et les procédures, les formations en ce qui a trait
27 à des incidents de tireurs actifs. Nous élargirons... ça a été fait de façon écrite et nous
28 allons encourager qu'il y ait des recommandations en matière de formation et d'étapes

1 de préparation pour des évènements de tireurs actifs pour tous les services policiers qui
2 assurent qu'on doit préparer les agents de police afin qu'ils soient toujours préparés et
3 penser hors des normes habituelles.

4 Une autre recommandation que nous suggérons et qui serait
5 pratique et utile pour la Commission à considérer est celle-ci : c'est que les évènements
6 des pertes massives des 18 et 19 avril 2020 soient une étude de cas au Dépôt de la
7 GRC et tout autre collège de police, collège de formation de la police et les académies
8 pourraient ajouter un scénario sur les situations de tireur actif.

9 En conclusion, les leçons à tirer, c'est une phrase qu'on a entendue
10 tout au long des procédures. Il semblerait qu'il y ait déjà des leçons qui ont été tirées;
11 on espère que d'autres suivront. Je vous suggère que l'une des plus grandes leçons
12 que moi j'ai tiré de ces pertes massives, c'est qu'aucune collectivité dans ce pays n'est
13 trop petite, trop éloignée, trop paisible afin de prévenir un autre Portapique. Mais nous
14 espérons; je pense que c'est l'espoir de nos clients et des autres membres des familles
15 aussi, de nos deux groupes de familles et nous espérons, en tant que leurs avocats tout
16 au cours de ce parcours, le résultat de cette enquête, le travail de tous les participants,
17 les avocats de la Commission et vous, les commissaires, sera un rapport qui contiendra
18 des recommandations qui vont réduire de façon importante le potentiel que ces
19 évènements se reproduisent à l'avenir.

20 Je voudrais être suffisamment optimiste pour dire « plus jamais »,
21 mais je n'en suis pas là encore. Ce n'est peut-être pas réaliste – surtout étant donné les
22 pertes massives récentes en Saskatchewan, dans la nation Crie James Smith. Mais
23 nous et nos clients, nous espérons qu'il y aura des leçons tirées des tragédies des 18 et
24 19 avril 2020 et que le résultat sera que le fruit du travail de cette commission, c'est
25 qu'elles seront accueillies favorablement par tous ceux qui doivent les accueillir et qu'ils
26 acceptent que ces leçons à tirer soient valides, soient nécessaires afin d'apprendre et
27 s'améliorer. Tout le monde doit l'appliquer; les services policiers et les gouvernements
28 parce que les meilleurs efforts, à l'avenir, d'accepter ces leçons-là. Ils reconnaissent

1 qu'il y a eu des lacunes, qu'ils acceptent et qu'ils soient prêts à corriger les erreurs et
2 les redevables là où il se doit, afin qu'à l'avenir, dans la mesure du possible, que de tels
3 actes terribles puissent être prévenus.

4 Mais sinon prévenus, qu'il y ait au moins un état de préparation
5 meilleur, que les services policiers pourraient intervenir rapidement, de façon efficace,
6 avec un meilleur... l'équipement et la formation nécessaires afin de contenir la menace
7 et de protéger et de maintenir les vies innocentes. Afin qu'une telle tragédie de cette
8 nature et de cette portée ne se reproduise plus.

9 Ces états de préparation, de temps, à toutes les interventions en
10 matière d'une perte massive, qu'il s'agisse d'une police, des services aux victimes, tous
11 les enjeux identifiés, nous espérons que ce soit le legs de cette Commission des pertes
12 massives, et par l'entremise de ce travail-là, le legs de ceux qui ont perdu la vie les 18
13 et 19 avril 2020. Merci bien.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci maître Hupman. Et merci à
15 tout le monde. D'après ce que j'entends, il y a u défi en matière de chronologie pour
16 maître Jessica Zita, qui devait comparaitre ensuite. Mais qui, elle nous arrive de
17 l'extérieur de la province, elle ne sera pas ici jusqu'à un peu plus tard aujourd'hui. Alors,
18 nous proposons (inintelligible) d'aborder cela, afin qu'elle... on propose qu'elle
19 compareisse demain matin à 9 heures. Alors on va commencer demain matin à 9
20 heures. Ce sera la pause du diner maintenant, bien sûr.

21 La prochaine présentation sera de la part de Goodwin. Ses clients
22 sont les Abris pour femmes du Canada, le foyer de transition de Nouvelle-Écosse et
23 (inintelligible). Nous aurons une pause jusqu'à 13 h 30.

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Les procédures sont en
25 pause et reprendront à 13 h 30.

26 --- **La séance est en pause à 12 : 10**

27 --- **La séance reprend à 13 :33**

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Bienvenu à nouveau, les

1 procédures sont en session. Bienvenue.

2 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me JAMIE GOODWIN :**

3 **Me JAMIE GOODWIN :** Bonjour mesdames, messieurs les
4 commissaires, mon nom est Jamie Goodwin, je suis là au nom de la coalition des foyers
5 de transition Canada, et aussi le BTB Institut. Nous sommes là pour commencer, on est
6 là pour parler de la justice, de la responsabilité. Pour trouver des réponses à des
7 questions très difficiles, et pour envisager un changement de notre système.

8 Nous savons que c'est un processus pas facile du tout pour les
9 familles des victimes, en particulier pour Lisa Banfield et sa famille. Personne, aucun
10 acte de violence n'est accepté. Étant donné ce qui s'est passé, ils ne pourraient jamais
11 oublier ce qui s'est passé en avril 2020. Il est question, justement, d'entreprendre des
12 actions pour interrompre le cycle de la violence.

13 Nous sommes aussi basés sur la violence basée... c'est-à-dire la
14 violence conjugale. C'est un élément, en fait, qui revient tout le temps, lorsqu'il est
15 question de pertes massives. Il est question de prendre cela au sérieux. Tout comme
16 pour ce qui est de la police et des communautés. Plusieurs vies pourraient être sauvées
17 si on le fait.

18 La violence de l'auteur a touché tout le monde. Nous apprécions
19 l'opportunité de la Commission pour, justement, souligner l'historique de la violence et
20 ce cycle de la violence. Et aussi toute la volonté d'interrompre cela. On a besoin de
21 savoir comment on est censé avancer. Toutes ces pertes massives ont un point... un
22 dénominateur commun, qui est la violence à l'encontre des femmes. Et la grande
23 corrélation est essentielle pour analyser et tenir compte.

24 Tout le travail de la police, par rapport à l'auteur, et aussi pour ne
25 pas ignorer. La Commission a la possibilité de mettre de niveau... de nouveau de
26 l'accent sur la violence conjugale, qui est très importante au Canada. On doit
27 reconnaître que, aussi, la violence basée sur le genre est une épidémie en soi. Il est
28 question d'interventions des agents, des autorités pour travailler en étroite collaboration,

1 tous ensemble.

2 Nous sommes préoccupés aussi, pour ce qui est l'intervention
3 inappropriée de la GRC, dans des situations aussi critiques. Aussi, les problèmes de
4 communication, l'abus et aussi la... la disposition d'armes à feu sans aucun permis.
5 Notre coalition est touchée par toutes ces actions passées. Et toutes les situations,
6 aussi, qui doivent être traitées à l'avenir.

7 Nous étions, en particulier, très déçus par rapport à ce qui s'est
8 passé, de la part de certains agents. Les attitudes qui en disent long sur le manque de
9 responsabilité. Ce qui ajoute encore à la perte et au manque de confiance. Ce qui a
10 exacerbé, ce qui a poussé à une perte de foi et de confiance. Ce qui, justement, doit
11 donner des résultats au changement culturel.

12 Il est question aussi d'éducation, de formation de base. Pour,
13 justement, intervenir sans aucun préjudice. Notre première demande, c'est de rappeler
14 à la coalit... l'usage de la coalit... la coalition voudrait rappeler l'usage de la plateforme.
15 On ne peut pas comprendre ce qui s'est passé en 2020, sans comprendre l'historique
16 et le parcours de l'auteur et aussi la violence conjugale qui existait. Et aussi le lien qui
17 existe entre cette violence conjugale et ce qui s'est passé lors de ces pertes massives.

18 On ne peut pas garder en silo. Il est question de voir le lien qui
19 existe entre les... les... les violences de femmes qui vivent ou ont vécu des agressions.
20 Parce que cette violence va affecter les autres. Souvent les enfants. Et dans un
21 deuxième niveau, la communauté tout entière. Les enfants ont été agressés, ils sont
22 agressés. Ils souffrent du mal de ce qu'ils témoignent, de ce qui arrive à leur maman.
23 De ce...

24 Et donc, ce sont des enfants qui sont de potentielles personnes
25 violentes à l'avenir. Du fait qu'elles ont toutes témoigné ce qui est arrivé à leur maman,
26 dès leur jeune âge. La violence des femmes c'est ça qui est... au sujet de l'auteur.
27 C'était connu. C'était des cycles, il piégeait des personnes comme des victimes, jusqu'à
28 ce que certaines d'entre elles sont devenues... ces personnes deviennent des

1 agresseurs.

2 On ne voudrait que personne ne passe pas cela. Ce que nous
3 disons, c'est que, quand on fait la moindre des préventions, pour ce qui est à l'égard
4 des enfants, lorsqu'il est question de violence domestique ou de violence conjugale, on
5 doit s'attendre à ce qu'il y ait plus de victimes. Et donc, plus d'auteurs.

6 Ce qui me mène au deuxième point, sur lequel nous voudrions que
7 la Commission élabore des recommandations. Les enfants ne sont pas nés misogynes.
8 Les enfants ne naissent pas racistes. Tout ça, ce sont
9 des comportements qu'ils vont acquérir tout au long de leur vie. Et aussi, il y a de la
10 répercussion de tout ça.

11 Donc, il est question de donner la priorité à l'éducation. Et aussi, de
12 traiter le côté ou l'aspect toxique de la masculinalité, ou masculinité. Donc, il est
13 question d'aller, de faire des tours dans les écoles, pour parler, vulgariser le point. C'est
14 une des moindres mesures pour parler de cela.

15 Plus encore, il est nécessaire, il est question d'avoir des
16 discussions signifiantes avec les enfants qui vont porter sur la violence conjugale et la
17 violence basée sur le genre. Il y va de la relation. Les petits garçons sont... croient
18 souvent qu'ils peuvent emboîter la masculinité. Et donc, il existe juste une valeur
19 patriotique, c'est-à-dire qui est exprimée par les hommes. Et c'est la colère. Les
20 hommes, lorsqu'ils sont en colère.

21 Quelle que soit leur colère, elle est naturelle. C'est une expression
22 de patriarcat de masculinité. Donc, il est question de voir, justement, de prendre en
23 considération la douleur et la colère de ce que cela engendre.

24 Nos enfants ont besoin d'apprendre que ça peut arriver. Même si
25 c'est dommage d'avoir de la violence à la maison. Ils ont besoin que ça n'existe pas
26 ailleurs. Ils ont besoin de comprendre que la violence n'est jamais acceptée. Et qu'ils
27 méritent mieux. Nous demandons à la Commission de recommander de... de faire des
28 recommandations pour ce qui est de la... c'est-à-dire qu'elle soit introduite dans le

1 programme des cours à l'école. De sorte à ce que les enfants apprennent dès leur
2 jeune âge que la violence existe sous toutes formes, plusieurs formes.

3 Elle n'est pas seulement physique. Ils ont besoin de prendre
4 conscience de l'existence caractérielle, comportementale. C'est exactement ce qu'a fait
5 l'auteur, justement. À sa conjointe de fait. Les enfants peuvent faire, avoir recours à des
6 ressources en santé mentale et tout ce qui s'ensuit, qui vont les aider à comprendre et
7 à les tirer d'un cercle, si jamais ils sont attirés par ce cercle.

8 Il est question d'aider les enfants, de comprendre comment grandir
9 et les prévenir d'entrer ou de tomber dans ce cycle de violence. Donc, il est question de
10 financement durable, qui doit être étendu. Ça va fonctionner, parce que c'est clair que
11 ça va assurer un bel avenir.

12 Il est question juste d'un soutien gouvernemental.

13 Numéro trois, les femmes et les victimes savent qu'il y a des
14 conséquences néfastes et terribles si jamais elles vont quitter leur conjoint. Sur... ça va
15 avoir des impacts sur leurs enfants, sur la communauté. Et même sur leur vie, parfois.
16 Donc, transition ou foyers à travers tout le Canada.

17 C'est-à-dire le système de foyer de transition, lorsqu'il a été établi
18 dans les années 70 et les années 80, il était question d'assurer un endroit sécurisé pour
19 les femmes, lorsqu'elles décident de partir. Il est question aussi de fournir des services
20 aux survivants de la communauté.

21 Cependant, ce n'est pas une taille unique, un modèle unique. Il
22 va... ça va pas être suffisant. Puisque les deux tiers des survivants de violence
23 conjugale n'ont jamais rapporté à la police, comme je l'ai dit un peu plus tôt. Nous
24 avons besoin de soutien pour la communauté. En mesure de reconnaître la distinction
25 entre les contextes et le rôle... les contextes et... et... des communautés.

26 Parce que c'est encore plus, ça fait plus de mal ou de peur dans
27 les milieux ruraux que dans les villes. Parce que si jamais la personne était dans un
28 coin rural et qu'elle n'a pas de voiture. Et là, elle se trouve comme piégée.

1 C'est l'une des raisons pourquoi les femmes rurales sont victimes
2 plus de féminicides. Lorsqu'on voit les proportions. Aussi, lorsqu'il est question de... ce
3 sont là les domaines où le constat, c'est-à-dire où on a besoin le plus de financement.

4 Maintenant, pour ce qui est des politiques de persécution, qui ont
5 besoin d'avoir plus d'attention. Pour ce qui est de la criminalisation des femmes, elle a
6 un impact disproportionné sur les communautés vulnérables.

7 J'ai aidé des femmes qui ont été employées du gouvernement
8 fédéral. Lorsqu'elle a été accusée de l'avoir insulté lorsqu'elle a appelé la police,
9 lorsque la police s'est présentée, il a dit qu'elle a commencé à le... à le battre en
10 premier. Elle a failli perdre son emploi parce qu'elle avait demandé de l'aide.

11 Les agresseurs savent comment jouer, naviguer avec le système.
12 Exactement comme a fait l'auteur. Et donc, il est question de reconnaître tout ça.

13 Alberta a introduit un programme pour une maison, un foyer plus
14 sécurisé, laissant la femme et les enfants, c'est-à-dire leur donnant une alternative, aux
15 femmes et aux enfants pour quitter cet espace.

16 Donc, chaque homme violent va se porter volontaire pour être
17 traité. Et ça serait mieux d'offrir tout cela avant que le Code pénal soit impliqué.

18 Numéro quatre, arrêter la violence. Pour arrêter la violence, il est
19 question de nous concentrer sur les agresseurs, qui sont prédomi... souvent des
20 hommes. Il y a eu des progrès en Nouvelle-Écosse, mais il y a eu des constats positifs.
21 Si on veut vraiment le changement, on a besoin de mettre en place, d'établir des
22 services et d'avoir, de créer, d'élaborer un modèle de soutien qui va fonctionner sept
23 jours sur sept. Mais différentes approches sont nécessaires lorsqu'il est question de
24 traiter la violence, une bonne fois pour toutes.

25 Donc, il est question d'argent et d'efforts pour traiter ces hommes
26 qui en ont besoin. On voudrait qu'il y ait des considérations sérieuses pour ceux qui ont
27 besoin de... des foyers pour les hommes qui veulent, justement, qui veulent quitter.

28 Il y a aussi des programmes, il y a du soutien. Il est question de

1 désamorcer le risque de mal à l'égard, c'est-à-dire à leur femme et aux enfants.

2 Non seulement les foyers de transition des femmes et les abris
3 pour femmes sont nécessaires pour, justement, réduire la violence à la maison. C'est
4 clair que ça prend un engagement financier, ça prend du courage. Mais si on veut qu'il
5 y ait vraiment un changement, il est question de faire les choses différemment. On a
6 aussi besoin de législation, de lois qui doivent, c'est-à-dire qui doivent être applicables.
7 De sorte à ce que... qui font que ces hommes n'ont pas accès à des armes à feu. Ce
8 qui est très commun.

9 On a besoin aussi de penser combien on les trouve de façon très
10 fréquente.

11 Numéro 7, nous avons besoin de travailler avec nos communautés
12 autochtones pour, justement, traiter ces problèmes. Ça rend juste un sol plus
13 compliqué. Ça en rajoute à des... aux traumatismes des pensionnats et d'autres
14 atrocités.

15 La violence de... entre partenaires intimes et la violence conjugale
16 ne font pas exception.

17 Numéro 6 (sic), la violence basée sur le genre, pour... touche tous
18 les aspects de la société. Aucune communauté n'est immunisée de cela. Et ne peut
19 échapper à cela. Ce qui fait que la violence basée sur le genre est très compliquée, en
20 particulier chez la communauté afro-néo-écossaise, où il est question de beaucoup de
21 violence en raison des discriminations, de pressions historiques et de traitement
22 inéquitable en Nouvelle-Écosse. Cette communauté a eu beaucoup de problèmes avec
23 la police, en particulier, surtout avec... même avec des normes qui font que la police est
24 prédominée par des hommes blancs.

25 Plus loin, les études sont arrivées à... au point que même, lorsque
26 la violence est rapportée par des femmes racisées, elles ne sont pas prises de façon
27 très sérieuse par le système judiciaire. Cette communauté a besoin de financement
28 pour soutenir les femmes, et les résultats, en fait, on a besoin de plus de ressources

1 pour les communautés qui ont besoin de ces soutiens et pas de plus de membres de
2 police. Il est question d'ailleurs de financement durable dont ils n'ont pas... justement
3 qui n'est pas à leur disposition. Il est question aussi que ces ressources et ces besoins
4 et ce soutien soient offerts par des membres de la communauté elle-même afro-néo-
5 écossaise.

6 Numéro 7. Lorsqu'on reconnaît le flux (sic), ce qui se passe dans le
7 système judiciaire, c'est le dernier recours, et malheureusement ça va continuer avec
8 ça. En esprit, notre but, c'est de faire appel au gouvernement fédéral d'étudier la
9 possibilité de réunifier le tout à la Cour du Canada.

10 Nous avons aussi demandé à ce qu'il y ait plus d'attention pour ce
11 qui est de tout comportement de violence. L'agression ne peut être juste physique, il y a
12 aussi de la manipulation. Ça peut être très nuisible aux victimes et ça va avoir des
13 conséquences sur le long terme. Comme ç'a été expliqué lors du document de base
14 pour ce qui est des pratiques règlementaires par les agresseurs qui manipulent, qui
15 agressent leurs partenaires intimes. Il est question même d'agressions sexuelles,
16 physiques et émotionnelles. Il y est aussi question de transport, de nourriture,
17 d'éducation, et aussi beaucoup de menaces à l'égard des enfants et aussi à d'autres
18 membres de la communauté.

19 Donc, il est question d'individualité et de liberté au sein d'une
20 relation. C'est en fait le cumul et la répétition de ces comportements que certaines
21 juridictions l'on déjà criminalisé et nous savons que ç'a été fait par des propositions
22 similaires. Notre coalition suggère que ça doit être pris en charge par le Code criminel.

23 Huit (8). Comme la preuve nous indique, et comme vous savez de
24 vos propres expériences, il y a des gens qui veulent aider, des gens qui voudraient
25 trouver des moyens de protéger les victimes. On a besoin d'une approche qui n'est pas
26 qu'un dépliant. Les citoyens du Canada doivent savoir quoi faire quand ils voient la
27 violence conjugale, quelles ressources sont disponibles. Comme Katreena Scott lors de
28 l'une des tables rondes, les gens savent que faire quand les gens ont une crise

1 cardiaque, mais ils ne savent pas quoi faire quand ils observent la violence conjugale. Il
2 doit y avoir de la formation dans les hôpitaux, les écoles, les lieux pour que les gens
3 sachent quoi faire.

4 La grande majorité des Canadiens et je pense que tout le monde
5 dans la salle feraient le nécessaire pour arrêter la violence conjugale s'ils la voyaient,
6 mais est-ce que vous sauriez quoi faire et est-ce que vous sauriez où envoyer la victime
7 et l'agresseur? Est-ce que vous appelleriez la police? Et quelle intervention? À quelle
8 intervention vous attendriez-vous? Ce sont des questions complexes. Les ressources
9 existent, mais les ressources ne sont pas financées à la juste mesure.

10 Neuf (9). La Commission devrait nommer le manque de
11 financement pour ce problème. N'eût été des stigmas rattachés à cela, je suis certain
12 que l'on aurait déjà réglé ce problème voilà des décennies. Nous avons réglé beaucoup
13 de problèmes, pas tous les problèmes de la société, mais quand on s'y attèle, on arrive
14 à guérir.

15 Comme l'une de nos clientes a dit lors d'une table ronde, elle doit
16 quitter son poste parce que son financement n'est pas stable, elle n'a pas les
17 ressources nécessaires pour faire le travail, le bon travail nécessaire. Cette violence
18 conjugale est un cancer invisible qui est traité comme des campagnes de tourisme. Il
19 est nécessaire que les thérapeutes, les avocats, les voisins, que tout le monde sache
20 que nous avons un problème et qu'il existe une solution. Comprimer les budgets ou
21 traiter tous les programmes comme financés conditionnellement d'une année à l'autre
22 envoie le message que les autorités peuvent accepter la situation, ils ne sont pas
23 agressés, ils ne sont pas piégés dans le cycle de la pauvreté.

24 On demande à la Commission d'envoyer un message clair au
25 gouvernement du Canada que la violence conjugale est horrible, horrifique. Elle est
26 omniprésente et elle peut être traitée.

27 Mon grand-père est un produit de son époque. Il est mort quelques
28 ans avant ma naissance. Il était violent. Il était alcoolique. Peut-être que c'était à cause

1 des enfants qui ont été tués pendant la guerre, peut-être que c'est son travail à St-Jean
2 au Nouveau-Brunswick, mais il n'y avait pas de ressources pour lui, il n'y avait pas de
3 ressources pour ma grand-mère, pour ma mère, mais ils ont réussi à s'en sortir. Ce
4 n'était pas le résultat probable, le résultat probable était qu'ils soient aspirés à nouveau
5 dans ce cycle de pauvreté et de violence.

6 Nous avons besoin de ressources pour ces victimes et pour ces
7 agresseurs. On ne peut pas dire que les auteurs et les victimes doivent tout simplement
8 s'en tirer eux-mêmes. Il y a tout le traumatisme intergénérationnel et cela permet de
9 fermer les yeux à l'histoire de la violence. Et il y a aussi les communautés
10 marginalisées qui ne peuvent même pas appeler la police. Quand on ferme les yeux à
11 ces enjeux ou on les marginalise, on a des problèmes et des séquelles comme les
12 meurtres d'avril 2020.

13 À chaque fois qu'une femme est frappée par son conjoint ou un
14 enfant voit cela, ça affecte tout le monde. On ne devrait pas demander comment cette
15 violence conjugale affecte-t-elle des gens comme moi, on devrait dire : « Nous sommes
16 une société et j'ai la responsabilité d'arrêter cette violence. »

17 Il y a le sermon de John Donne que j'ai reformulé, je vais donc
18 répéter ce sermon.

19 « La mort de toute femme me diminue
20 Car je ne suis pas une île
21 Donc, je ne cherche pas à savoir pour qui la cloche
22 sonne
23 Elle sonne pour vous. »

24 Alors, merci beaucoup.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci aux participants est à leurs
26 avocats de leurs représentations. Nous allons donc nous y attarder soigneusement,
27 comme on le fait toujours avec les représentations.

28 Demain, il y aura d'autres représentations des participants. Nous

1 commençons à 9 heures et non pas à 9 heures et demie. Donc, si vous arrivez de
2 l'extérieur de la ville, alors vous devriez arriver plus tôt.

3 N'oubliez pas que nous acceptons encore des représentations du
4 public, des idées de changement et vous pouvez trouver encore de l'information à ce
5 sujet sur notre site web.

6 Merci beaucoup. On se voit demain.

7 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures
8 reprendront demain, le 22 septembre à 9 heures du matin.

9 --- **La séance est levée à 13 h 57**

10

11

CERTIFICATION

12

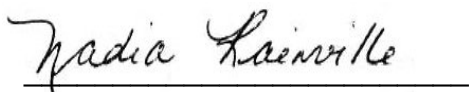
13 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
14 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
15 and ability, and I so swear.

16

17 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
18 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
19 capacités, et je le jure.

20

21



22

Nadia Rainville